

Bibliothèque numérique

medic@

France, Académie nationale de pharmacie. - Compte-rendu de la séance publique annuelle de la société de pharmacie de Paris tenue à la faculté de pharmacie. Le 4 janvier 1928

1928. - Paris : G. Doin et cie, 1928.

Cote : BIU Santé Pharmacie P 40448



Licence ouverte. - Exemplaire numérisé: BIU Santé (Paris)

Adresse permanente : http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma_p40448x1928

15 NOV 1975

P40448

COMPTE RENDU
DE LA
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE LA



SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

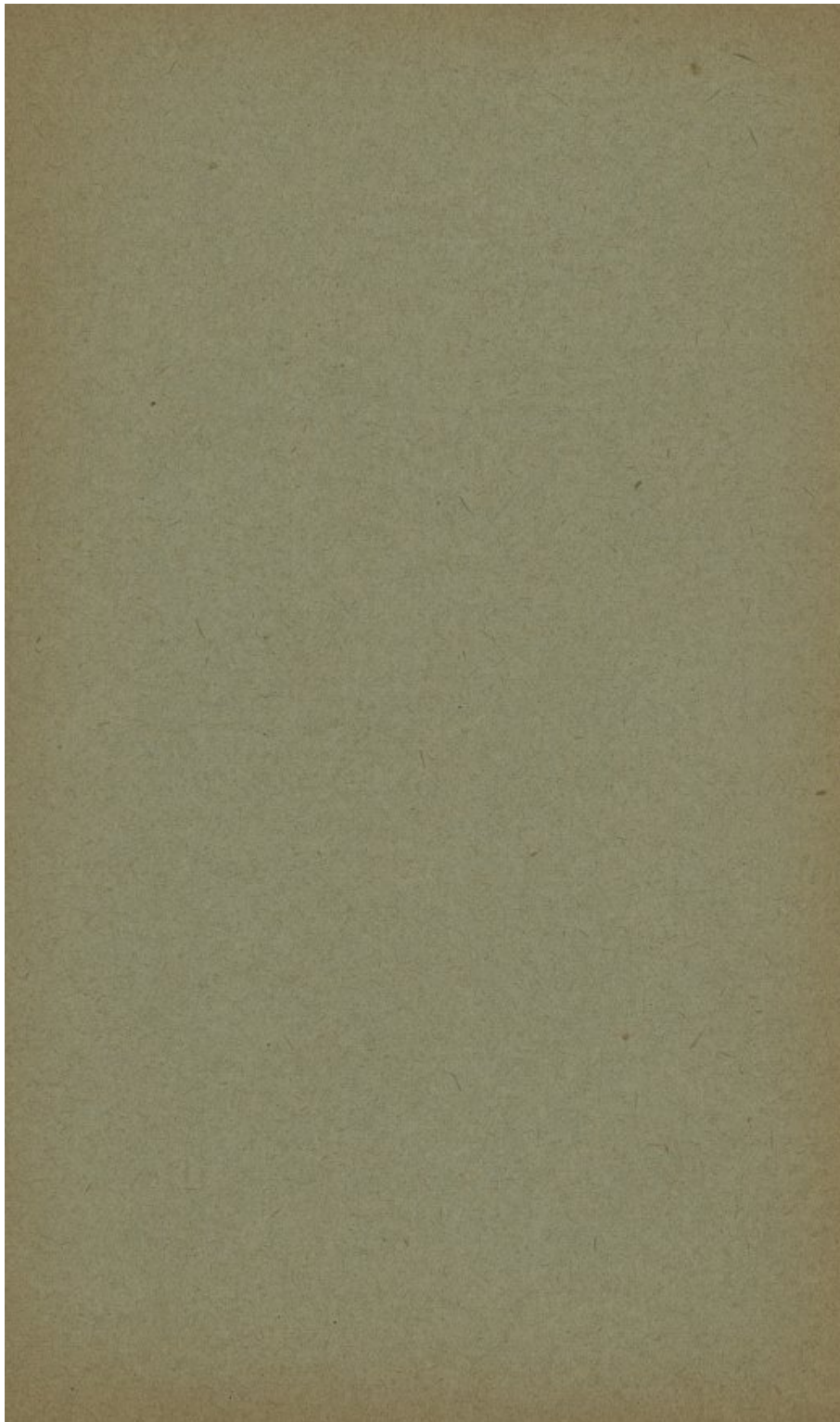
LE 4 JANVIER 1928

Extrait du Journal de Pharmacie et de Chimie

PARIS
G. DOIN ET C^e, ÉDITEURS
8, PLACE DE L'ODÉON, 8

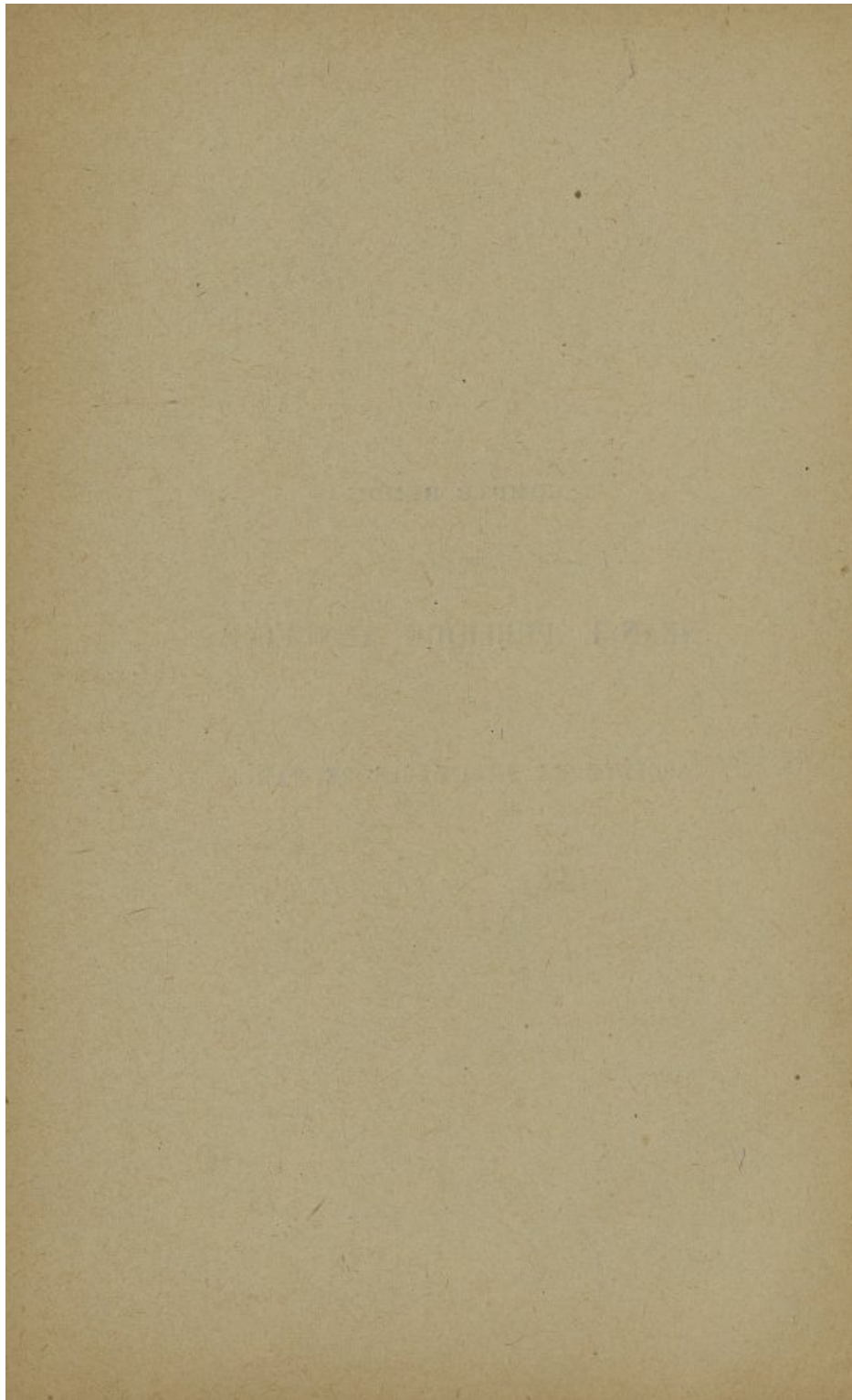
1928

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10





COMPTE RENDU
DE LA
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE LA
SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS



R40 448

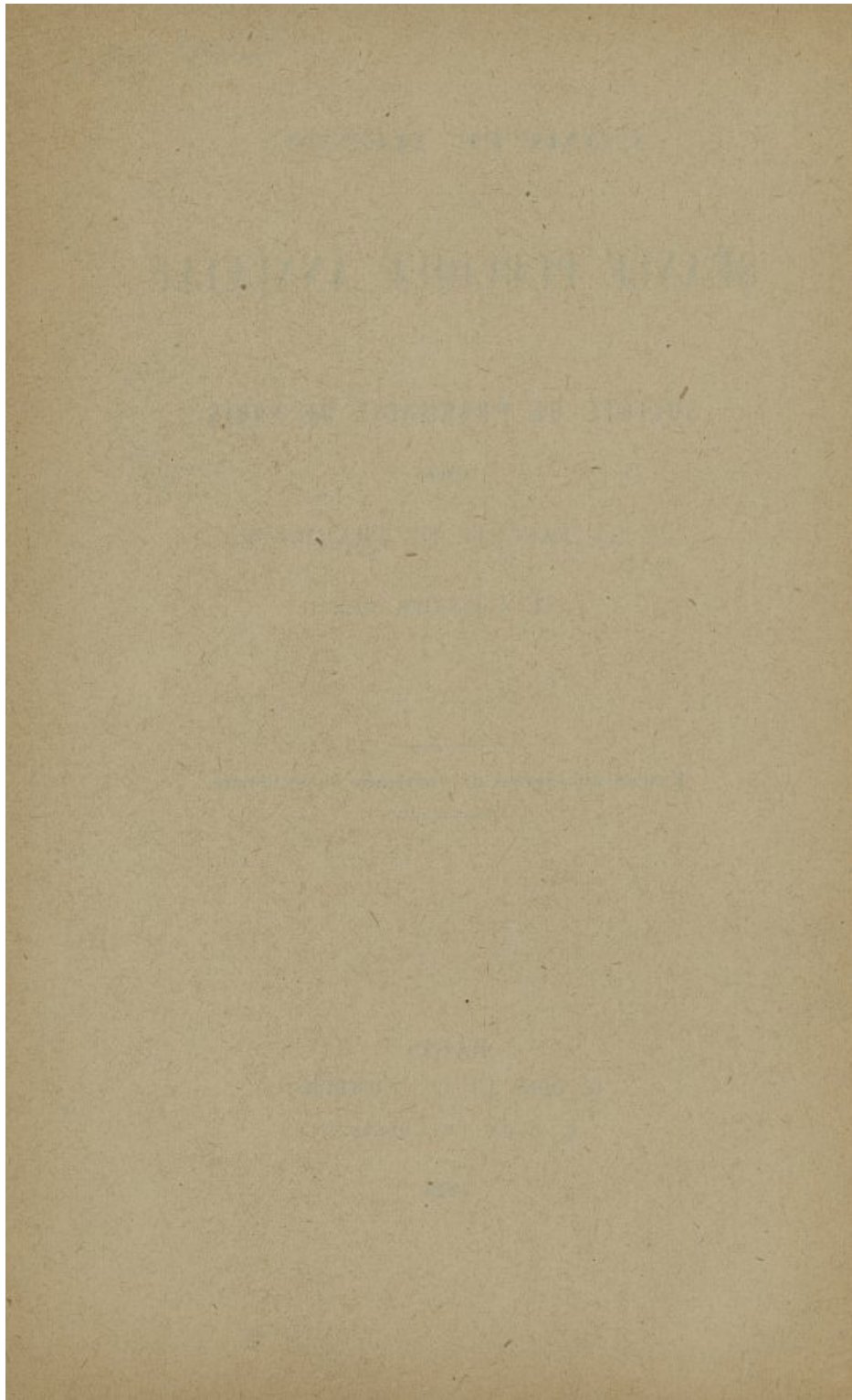
COMPTE RENDU
DE LA
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE LA
SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
TENUE
A LA FACULTÉ DE PHARMACIE
LE 4 JANVIER 1928



Extrait du Journal de Pharmacie et de Chimie

PARIS
G. DOIN ET C^{ie}, ÉDITEURS
8, PLACE DE L'ODÉON, 8

—
1928



LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

EN 1928 (1)

MEMBRES RÉSIDANTS. — 60.

DATES de la nomination.	MM.	Noms et adresses.
Avril	1903	Carette, 5, avenue de la Cour de France, Juvisy (S.-et-O.).
Mai	1903	Bougault (J.), PFP, PH, hôpital de la Charité, VI ^e .
Octobre	1903	Dufau, 56, rue du Cherche-Midi, VI ^e .
Juin	1904	Desmoulière, 30, rue de Miromesnil, VIII ^e .
Août	1904	Gaillard, PM, PVH, 27, rue Delambre, XIV ^e .
Novembre	1904	Hérissey, AFP, PH, hôpital Saint-Antoine, XII ^e .
Décembre	1904	Dumesnil, 10, rue du Plâtre, IV ^e .
Mai	1905	Goris, PFP, PH, 47, quai de la Tournelle, V ^e .
Juin	1905	Lefèvre (C.), 66, rue de la Pompe, XVI ^e .
Juillet	1905	Fourneau (Ern.), 20, rue Dutot, XV ^e .
Octobre	1905	Breteau (Pierre), PV, 18, rue du Val-de-Grâce.
Décembre	1905	Cordier (P.), 27, rue de la Villette, XIX ^e .
Mai	1906	Meillère, PH, 45, rue du Cherche-Midi, VI ^e .
Mai	1907	Martin (H.), 2, avenue Friedland, VIII ^e .
Juillet	1908	Sommelet, AFP, PH, hôpital Saint-Louis, X ^e .
Novembre	1908	Poulenc (Camille), 91, rue de Sèvres, VI ^e .
Mai	1909	Guillaumin (A.), 43, rue du Cherche-Midi, VI ^e .
Juillet	1909	Tiffeneau, PFM, PH, Hôtel-Dieu, IV ^e .
Mai	1910	Guérin, PFP, PIA, 21, rue Hallé, XIV ^e .
Juin	1911	Michel, 7, rue de la Feuillade, I ^{er} .
Octobre	1911	Delépine, PFP, PH, 2, rue Alphonse Daudet, XIV ^e .
Novembre	1911	Leroux, PH, hôpital Bretonneau, XVIII ^e .
Juillet	1912	Lemeland (P.), 81, rue Joffroy, XVIII ^e .
Novembre	1912	Pépin, 81, rue Joffroy, XVIII ^e .
Juin	1913	André, PH, hôpital de la Salpêtrière, XIII ^e .
Octobre	1913	Bourdier, 147, rue du Faubourg Saint-Denis, X ^e .
Juin	1914	Javillier, 49, rue Ernest-Renan, XV ^e .
Juillet	1914	Bernier, 41, rue Mansard, IX ^e .
Juillet	1914	Lebeau, PFP, 4, rue Cambacérés, Verrières (Seine).
Mai	1919	Perrot, PFP, 12 bis, boulevard de Port-Royal, V ^e .
Juin	1919	Lesure, 70, rue du Bac, VII ^e .

(1) Abréviations : AFP, Agrégé de la Faculté de Pharmacie; AFM, Agrégé de la Faculté de Médecine; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine; PCF, Professeur au Collège de France; PFM, Professeur à la Faculté de Médecine; PFP, Professeur à la Faculté de Pharmacie; PH, Pharmacien des Hôpitaux; PM, Pharmacien Militaire; PV et PVH, Professeur et Professeur honoraire au Val-de-Grâce; PU, Professeur à l'Université; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie; PEMP, Professeur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie; PIA, Professeur à l'Institut Agronomique. PMHN, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle; PCM, Pharmacien-chimiste de la Marine.

DATES de la nomination.		Noms et adresses.	
	MM.		
Juillet	1919	Huerre, 42, boulevard Bonne-Nouvelle, X ^e .	
Juillet	1919	Damiens, AFP, 23 bis, r. des Binelles, Sèvres (S.-et-O.).	
Avril	1920	Lefebvre (Ch.), 2, rue Duphot, I ^{er} .	
Mai	1920	Bridel, PMHN, PH, hôpital Lariboisière, X ^e .	
Juin	1920	Lantenois, 32, rue Emile-Roux, Fontenay-sous-Bois.	
Juillet	1920	Fabre (R.), AFP, PH, hôpital Necker, XV ^e .	
Octobre	1920	Radaï, PFP, 4, avenue de l'Observatoire, VI ^e .	
Mai	1921	Buisson, 105, avenue Henri-Martin, XVI ^e .	
Juillet	1921	Pénau, 89, rue de Montrouge, Gentilly (Seine).	
Juillet	1921	Fleury (P.), PA, 54, avenue de la République, Villejuif.	
Juillet	1922	Laudat, 227, boulevard Pereire, XVI ^e .	
Octobre	1922	Richard (F.), 47, quai de la Tournelle, V ^e .	
Mai	1923	Bouvet, 4, rue Thénard, V ^e .	
Octobre	1923	Picon, AFP, PH, La Maternité, boul. Port-Royal, XIII ^e .	
Décembre	1923	Bailly (O.), 50, Chaussée-de-l'Etang, St-Mandé (Seine).	
Octobre	1924	Guillaumin (Ch.-O.), 36, rue du Colisée, VIII ^e .	
Avril	1925	Weitz, 1, rue Delouvain, XIX ^e .	
Juin	1925	Bagros, 42, rue d'Anteuil, XVI ^e .	
Octobre	1925	Grigaut, 21, rue du Vieux-Colombier, VI ^e .	
Janvier	1926	Aubry, 23, rue des Blagis, Bourg-la-Reine (Seine).	
Avril	1926	Mascre, AFP, PH, 200, faubourg Saint-Denis, X ^e .	
Mai	1926	Maheu, 44, avenue du Maine.	
Juin	1926	Rothéa, PM, 6, rue Le Bouvier, Bourg-la-Reine (Seine).	
Juillet	1926	Lecoq, 40, rue des Poissonniers, Neuilly-sur-Seine (Seine).	
Juillet	1926	Coutière, PFP, 20, rue de Tournon, VI ^e .	
Décembre	1926	Toraude, 147, boul. Montparnasse, VI ^e .	
Mai	1927	Launoy, AFP, 17, rue de Lorraine, St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).	
Juillet	1927	F. Martin, 6, rue Froidevaux, XIV ^e .	

MEMBRES HONORAIRES

DATES de la nomination de l'honorariat			
	MM.		
1872	1906	Vigier (Ferdinand), 12, boulevard Bonne-Nouvelle, X ^e .	
1881	1909	Crimon, 20, boulevard Richard-Lenoir, XI ^e .	
1883	1910	Guinochet, PH, 4, av. des Anglais, Beaulieu (Alpes-Mar.).	
1883	1910	Hoog, 62, avenue des Champs-Élysées, VIII ^e .	
1884	1913	Léger, PH, à Pontchartrain (Seine-et-Oise).	
1886	1914	Viron, PH, 11, avenue Herbillon, St-Mandé (Seine).	
1888	1920	Grimbert, PFP, PH, 4, rue Adolphe-Focillon, XIV ^e .	
1888	1920	Morellet, 3, boulevard Henri-Quatre, IV ^e .	
1889	1921	Dumouthiers, 11, rue de Bourgogne, VII ^e .	
1889	1921	Behal, PFP, PH, 4, avenue de l'Observatoire, VI ^e .	
1889	1921	Berlioz, 4, rue du Try, Montmorency (Seine-et-Oise).	
1894	1922	Villejean, AFM, PH, 14, rue Pérey, II ^e .	
1895	1922	Mouren, PCF, 18, rue Pierre-Curie, V ^e .	
1897	1924	Moreigne, 55, boulevard Pasteur, XV ^e .	
1898	1924	Georges, PM, P.V.H., 42, r. Notre-Dame-des-Champs, VI ^e .	
1900	1925	Guerbet, PFP, PH, 12, rue de Condé, VI ^e .	
1900	1925	Choay, 9, rue Brown-Séquard, XV ^e .	
1900	1925	Cousin, PH, hôpital Cochin, XIV ^e .	
1901	1926	Vaudin, 43, avenue de Saxe, VII ^e .	
1901	1926	Patrouillard, 37, rue Borghèse à Neuilly-sur-Seine.	
1902	1927	François (M.), PH, 12, avenue d'Orléans, XIV ^e .	

MEMBRES ASSOCIÉS. — 10.

DATES de la nomination	MM.
1900	Guignard (Léon), membre de l'Institut, 6, rue du Val-de-Grâce, V ^e .
1913	Cazeneuve (P.), sénateur du Rhône, 17, rue Duroc, VII ^e .
1919	Lacroix (Alfred), membre de l'Institut, 28, rue Humboldt, XIV ^e .
1921	Bouvier (L.), membre de l'Institut, 55, rue de Buffon, V ^e .
1924	Gley, professeur au Collège de France, 14, rue Monsieur-le-Prince, VI ^e .
1924	Dorveaux (P.), bibliothécaire honoraire de la Faculté de Pharmacie de Paris, 58, avenue d'Orléans, XIV ^e .
1925	Blaise, professeur à la Faculté des Sciences à la Sorbonne.

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX. — 120.

MM.	MM.
Aloy, PFMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1927.	David (Constant), 49, rue de Bitche à Courbevoie (Seine), 1903.
Antoine, à Salbris (Loir-et-Cher), 1894.	Debionne (J.), PEMP, à Amiens (Somme), 1901.
Arnould, à Ham (Somme), 1893.	Dejean, à Boulogne-s.-Gesse (Haute-Garonne).
Astruc, PFP, à Montpellier (Hérault), 1903.	Denigès, PFMP, 53, rue d'Alzon à Bordeaux (Gironde), 1895.
Barthe, PFMP, PH, à Bordeaux (Gironde), 1893.	Domergue, PEMP, 341, rue Paradis à Marseille (B.-du-R.), 1892.
Baudot, 4, rue Mariotte à Dijon (Côte-d'Or), 1914.	Dupain, à La Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres), 1900.
Beauvisage, à Montluçon (Allier), 1923.	Dupuy (B.), à Puteaux (Seine), 40, rue Sadi-Carnot, 1888.
Bernhard, à Vernon (Eure), 1893.	Ferrier, à Vitry (L.-et-V.), 1911.
Bernou, à Châteaubriant (Loire-Inférieure), 1888.	Fleury (E.), PEMP, à Rennes (Ille-et-Vilaine), 1901.
Brachin (A.), à Joinville (Haute-Marne), 1906.	Fonze-Diacon, PEP, à Montpellier (Hérault), 1923.
Brämer, PFP, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1899.	Fosse, PMHN, Paris, 1924.
Camboulives (P.), à Albi (Tarn), 1887.	Fructus, à Avignon (Vaucluse), 1908.
Capdeville, à Aix (Bouches-du-Rhône), 1887.	Galimard, 73, rue de la Paroisse à Versailles (Seine-et-Oise), 1909.
Charaux, à Jouet-sur-l'Aubois (Cher), 1924.	Gallois, à Digne-Rabutin (S.-M.).
Chaumeil (Am.), à Annonay (Ardèche), 1903.	Gamel, 4, place des Chapeliers à Nîmes (Gard), 1903.
Chelle, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1924.	Gascard (A.), PEMP, à Rouen (Seine-Inférieure), 1894.
Cornère, à Toulouse (Haute-Garonne), 1899.	Gastard, à Rennes (Ille-et-V.), 1925.
Coreil, à Toulon (Var), 1896.	Gantrelet, à Vichy (Allier), 1893.
Cribier, 19, rue de la République, Orléans (Loiret), 1924.	Gérard (René), PU, à Lyon (Rhône), 1887.
Crouzel (P.), à La Réole (Haute-Garonne), 1905.	Gérard (Ern.), PFMP, à Lille (Nord), 1892.
Danjou (Em.), PEMP, 5, place Malherbe à Caen (Calvados), 1908.	Girard (Gilb.), PM, à Chidrac (Puy-de-Dôme).
	Girardet, AFP, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1924.

MM.

Godfrin, 5, avenue de Watteau à Nogent-sur-Marne (Seine), 1919.
Gros (L.), PEMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1927.
Guimond, à Vendôme (Loir-et-Cher), 1925.
Grélot, PFP, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1903.
Grès (L.), à Noisy-le-Sec (Seine), 1903.
Guillaume, 50, rue de la République à Issoudun (Indre), 1919.
Guigues (P.), PEMP, à Beyrouth (Syrie) (Asie Mineure), 1901.
Hamel, Le Mans (Sarthe), 1923.
Harlay (Marcel), 21, rue de Passy à Paris.
Hébert (B.), à St-Lô (Manche), 1904.
Hérail, PEMP, à Alger (Algérie), 1890.
Huguet, PEMP, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1888.
Jadin, PFP, 2, rue St-Georges à Strasbourg (Bas-Rhin), 1900.
Juillet, AFP, Montpellier (Hérault), 1921.
Kauffeisen, 9, rue Banelier à Dijon (Côte-d'Or), 1901.
Labat, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1924.
Labesse, à Angers (M.-et-L.), 1901.
Lahache, PM, 35, avenue Marceau, à Paris, XVI^e, 1899.
Lasaussie, PEMP, à Nantes (Loire-Inférieure), 1924.
Le Beuf, à Bayonne (B.-P.), 1874.
Leclère (A.), 23, rue de Douai à Lille (Nord), 1927.
Legeay, à Chartres (E.-et-L.), 1923.
Lenormand, PEMP, à Rennes (Ille-et-Vilaine), 1901.
Leprince, 62, rue de la Tour, à Paris, 1888.
Lieutard, PM, 30, rue Ernest-Renan, à Paris.
Liot, 47, quai de la Tournelle à Paris, 1919.
Malbot (A.), à Alger (Algérie), 1900.
Mallat, à Beauregard (Allier), 1895.
Malmanche, PH, 37, avenue de Paris à Rueil (Seine-et-Oise), 1919.
Malméjac (F.), PM, à Alger, (Algérie) 1901.
Marguerie, PEMP, à Nantes, (L.-Inf.), 1925.
Maronneau (G.), PM, à Vincennes (Seine), 1901.
Martin (Léon), PEMP, à Grenoble (Isère), 1925.

MM.

Massy, PM, Fac. Méd, rue Leyteyre à Bordeaux, 1923.
Mengus, 45, faubourg de Pierres à Strasbourg (Bas-Rhin), 1925.
Monal (E.), 6, rue des Dominicains à Nancy (M.-et-M.), 1903.
Morel (H.), PFMP, à Lyon (Rhône), 1927.
Morelle, à Commercy (Meuse), 1908.
Moynier de Villepoix, PEMP, à Amiens (Somme), 1903.
Nardin, 1, rue de la Mouillière, à Besançon (Doubs), 1893.
Nicklès, PH, à Besançon (Doubs), 1924.
Pannetier, à Commentry (Allier), 1896.
Pecker, PM, à Metz (Moselle), 1925.
Périer, PM, à Marseille (Bouches-du-Rhône), 1925.
Piault, à Saint-Dizier (Haute-Marne), 1914.
Pinard, 22, rue de l'Arsenal à Angoulême (Charente), 1903.
Quériaux, à Châteaudun (E.-et-L.).
Quirin, PEMP, 56, rue Cérés à Reims (Marne), 1924.
Raquet, PFMP, à Lille (Nord), 1919.
Régis (C.), à Carcassonne (Aude), 1896.
Richard (E.), PEMP, Rouen (Seine-Inférieure), 1927.
Robin, à Tournus (S.-et-L.), 1921.
Rodillon, 89, Grande rue à Sens (Yonne), 1921.
Roeser, PM, 68, avenue de la République à Paris, XI^e, 1892.
Rolland, PM, à Rabat (Maroc), 1923.
Ronchèse, 31, avenue du Maréchal Foch à Nice (A.-M.), 1914.
Saint-Sernin, PCM, à Brest (Finistère), 1913.
De Saint-Stéphan, Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.), 1924.
Sarhou, PM, à Paris, 1908.
Sigalas, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1903.
Simon, à Lyon (Rhône), 1888.
Tardieu, à Sisteron (B.-Alpes), 1898.
Thibault, 7, rue des 7 Prêtres à Nevers.
Thouvenin (M.), PEMP, à Besançon (Doubs), 1901.
Thumann, Guebwiller (Haut-Rhin), 1921.
Vallée (C.), AFMP, à Lille (Nord), 1903.
Verdon, à Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres), 1914.

- | | |
|--|---|
| MM. | MM. |
| Vernes, à St-Pourçain-sur-Sioule (Allier), 1909. | Volmar, PFP, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1921. |
| Viaud (T.), PEMP, à Nantes (Loire-Inférieure), 1901. | Ydrac, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), 1908. |

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS. — 60

MM.

- Beguïn (Ch.), Bale (Suisse), 1927.
 Beguïn (Ch.), La Chaux-de-Fond (Suisse), 1927.
 Braecke (Mie), 52, rue Traversière, Bruxelles, 1927.
 Breugelmans, 24, rue Cortenberg à Bruxelles, 1924.
 Bührer, à Clarens (Vaud), 1903.
 Carracido (J.-R.), PU, à Madrid, 1911.
 Davidof (D.), PU, à Varsovie, 1898.
 d'Emilio (Luigi), à Naples, 1885.
 Dominguez, Buenos-Aires, 1927.
 Duyk, 7, rue Alphonse-Hottat, à Ixelles Bruxelles, 1898.
 Ekecrantz (Thor), PU, à Stockholm, 1914.
 Estaccio, à Lisbonne, 1884.
 Ferrera da Silva, à Porto, 1892.
 Figueroa (Dolorès de), à Matanza, Cuba, 1888.
 Fontoura (C.), Sao-Paulo (Brésil), 1927.
 Forrester (G.-P.), 42, Causton Street, Londres, 1925.
 Georgiadès, au Caire, 1919.
 Ginzberg (Alex.), PU, à Pétrograd, 1914.
 Greenish (H.), PEP, 17, Bloombury-Square à Londres, 1903.
 Haazen (Valère), 15, avenue Isabelle à Anvers, 1908.
 Hofman (J. J.), 4, Schenkvege à La Haye, 1913.
 Holmes, Londres, 1921.
 Idris, (T.-H.-W.), à Londres, 1904.
 Iniguez (Francisco), à Madrid, 1888.
 Issoglio, Turin, 1927.
 Van Itallie (L.) PU, à Leyde, 1901.
 Jonesco (A.), PU, Bucarest, 1925.
 Khouri, 4, rue de France, à Alexandrie (Egypte), 1900.
 B. Koskowski, PU, à Cracovie, 1924.
 La Wall, PU, Philadelphie, 1924.
 Van Ledden Hulsegosch (M. L. Q.), Amsterdam, 1911.
 Mac Alister (Sir Donald), à Glasgow, 1903.
 Magnin (Georges), à Buenos-Aires, 1914.
 Melgar, à Guatemala, 1901.
 G. Meoli, Buenos-Ayres, 1921.
 F. de Myttenaere, 49, rue de l'Industrie à Hal, 1923.
 Netto (I.), Bahia (Brésil), 1927.
 Olmedilla y Puig (Joaquim), PU, à Madrid, 1899.
 Panas, à Smyrne, 1887.
 Poulsen, PU, à Oslo (Norvège), 1903.
 Reimers (M.-N.), à Aarhus (Danemark), 1903.
 Reyes, Buenos-Aires, 1904.
 Sanpato, à Saint-Paul (Brésil), 1889.
 Schamelhout, 40, avenue de la Couronne à Ixelles-Bruxelles, 1919.
 Van Schoor, 20, rue Vondel à Anvers, 1923.
 Tschirch, PU, à Berne, 1893.
 Vintilescu (J.), à l'Institut médico-légal de Bucarest, 1913.
 Waller, à Götteborg (Suède), 1903.
 Van der Wielen, PEP, à Amsterdam.

COMPOSITION DU BUREAU

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

depuis sa fondation (1803).

Années.	Présidents (1).	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux.	Trésoriers (2)
1803	Parmentier.	Delunel.	Bouillon-Lagrange.	Trusson.
1804	Parmentier.	»	»	»
1805	Vauquelin.	»	»	»
1806	Descemet.	»	»	»
1807	Parmentier.	»	»	Moringlane.
1808	Vauquelin.	»	Sureau.	»
1809	Bouillon-Lagrange	»	»	»
1810	Parmentier.	Laugier.	»	»
1811	Guiart, père.	»	»	»
1812	Boudet, oncle.	Derosne.	Cadet-Gassicourt	»
1813	Bouillon-Lagrange	»	»	»
1814	Vauquelin (3).	Henry.	»	»
1815	Derosne.	?	»	»
1816	Bouriat.	?	»	»
1817	?	?	Robiquet.	»
1818	Cadet-Gassicourt	Pelletier.	»	»
1819	Bouillon-Lagrange	?	»	»
1820	?	?	»	»
1821	?	?	»	»
1822	?	?	»	»
1823	?	?	»	»
1824	Laugier.	Boutron.	»	»
1825	Boullay.	Blondeau.	Henry.	»
1826	Robiquet.	Robinet.	»	»
1827	Pelletier.	Guibourt.	»	Martin.
1828	Boudet neveu.	Bussy.	Robiquet.	»
1829	Sérullas.	Dublanç jeune.	»	»
1830	Virey.	Soubeiran.	»	»
1831	Lodibert.	Henry fils.	»	»
1832	Robinet.	Lecanu.	»	»

(1) Le président de chaque année étant le vice-président de l'année précédente, les noms de ceux-ci n'ont pas eu besoin d'être portés.

(2) Pour compléter le bureau il y a lieu d'indiquer les archivistes :

Avant 1866.....	Réveil.	De 1891 à 1899.....	Schmidt.
De 1866 à 1875.....	Baudrimont.	De 1899 à 1900.....	Sonnié-Moret.
De 1876 à 1890.....	P. Wurtz.	De 1901 à 1919.....	Guinochet.
		Depuis 1920.....	Bourdier.

(3) Le registre des procès-verbaux de 1814 à 1823 ayant disparu, on n'a pu reconstituer complètement, jusqu'ici, la composition du bureau, en ce qui concerne les présidents et secrétaires annuels, pour les années comprises entre 1815 et 1824.

Années.	Présidents.	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux.	Trésoriers
1833	Bajet.	Chevallier.	Robiquet.	Martin.
1834	Chéreau.	J. Pelouze.	"	"
1835	Reymond.	Cap.	"	"
1836	Bussy.	F. Boudet.	"	"
1837	Dizé.	Vallet.	"	"
1838	Cap.	Dubail.	"	"
1839	Fauché.	Hottot.	"	"
1840	Soubeiran.	Vée.	{ Robiquet. Soubeiran.	Tassart.
1841	Guibourt.	Quévenne.	Soubeiran.	"
1842	Pelouze.	Desmarest.	"	"
1843	Boutron-Char- lard.	Foy.	"	"
1844	Bonastre.	Bouchardat père.	"	"
1845	Frémy père.	Mialhe.	"	"
1846	Vée.	Buignet.	"	"
1847	Gaultier de Clau- bry.	Véron	"	"
1848	Boutigny.	Deschamps.	"	"
1849	Blondeau.	Grassi.	"	"
1850	Hottot.	Huraut.	"	"
1851	Félix Boudet.	Robiquet fils.	"	"
1852	Vuaflart.	Mayet père.	"	"
1853	Bouchardat père.	Ducom.	"	"
1854	Cadet-Gassicourt.	Réveil.	"	"
1855	Buignet.	Paul Blondeau.	"	"
1856	Dubail.	Lefort.	Buignet.	"
1857	Soubeiran.	Regnauld.	"	"
1858	Chatin.	Baudrimont.	"	"
1859	Foy.	Hottot fils.	"	"
1860	Dublanç.	Léon Soubeiran.	"	"
1861	Gobley.	A. Vée.	"	Desnoix.
1862	Poggiale.	Latour.	"	"
1863	Schaeuffele père.	Lebaigue.	"	"
1864	Boudet fils.	Hébert.	"	"
1865	Robinet.	Roussin.	"	"
1866	Tassart.	Marais.	"	"
1867	Guibourt.	Adrian.	"	"
1868	Bussy.	Roucher.	"	"
1869	Mayet père.	Coulier.	"	"
1870	Mialhe.	Méhu.	"	"
1871	Lefort.	Mortreux.	"	"
1872	Stanislas Martin.	Bourgoin.	"	"
1873	Grassi.	P. Vigier.	"	"
1874	Regnauld.	Duquesnel.	"	"
1875	Planchon.	F. Wurtz.	"	"
1876	Coulier.	F. Vigier.	{ Buignet. Planchon.	"
1877	Marais.	Petit.	"	"
1878	Méhu.	Marty.	"	"
1879	Blondeau.	Vidau.	"	"
1880	Bourgoin.	Guichard.	"	"
1881	Petit.	Yvon.	"	"
1882	P. Vigier.	Delpech.	"	"
1883	Jungfleisch.	Prunier.	"	"
1884	Marty.	Boymond.	"	"
1885	Sarradin.	Champigny.	"	"
1886	Prunier.	Portes.	"	Dreyer.

An- nées.	Présidents.	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux	Trésoriers
1887	Desnoix.	Thibault (Paul-E.)	Planchon.	Dreyer.
1888	Delpech.	Bourquelot.	"	"
1889	G. Bouchardat.	Schmidt.	"	"
1890	F. Vigier.	Grimbert.	"	"
1891	Moissan.	Léger.	"	"
1892	Portes.	Leidié.	"	"
1893	Bürcker.	Béhal.	"	"
1894	Boymond.	Leroy.	"	Leroy.
1895	Julliard.	Patein.	"	"
1896	Villiers.	Viron.	"	"
1897	Sonnerat.	Guinochet.	"	"
1898	Bourquelot.	Bocquillon.	"	"
1899	Leidié.	Voiry.	"	"
1900	Planchon.	Barillé.	Bourquelot.	"
1901	Yvon.	Moureu.	"	"
1902	Guichard.	Georges.	"	"
1903	Léger.	Choay.	"	Vaudin.
1904	Landrin.	Lépineois.	"	"
1905	Béhal.	Guerbet.	"	"
1906	Crinon.	François.	"	"
1907	Viron.	Bougault.	"	"
1908	Schmidt.	Thibault (Pierre-E.)	"	"
1909	Patein.	Carette.	"	"
1910	Thibault (Paul-E.)	Dufau.	"	"
1911	Grimbert.	Gaillard.	"	"
1912	Preud homme.	Hérissey.	"	"
1913	Moureu.	Dumesnil.	"	"
1914	Dumouthiers.	Leroux.	"	"
1915	Guerbet.	Pépin.	"	"
1916	Cousin.	Guérin.	"	"
1917	Georges.	Sommelet.	"	"
1918	Chosy.	Tiffeneau.	"	"
1919	François.	Bourdier.	"	"
1920	Patrouillard.	Bernier.	"	"
1921	Bougault.	Huerre.	Grimbert.	Lesure.
1922	Lafay.	Damiens.	"	"
1923	Vaudin.	Ch. Lefebvre	"	"
1924	Richaud.	Bridel.	"	"
1925	Hérissey.	Lantenais.	"	"
1926	Dufau.	Fabre.	"	"
1927	Gaillard.	Penau.	"	"

BUREAU POUR 1928

Président :	MM. DUMESNIL.
Vice-Président :	GORIS.
Secrétaire général :	GRIMBERT.
Trésorier :	LESURE.
Archiviste :	BOURDIER.
Secrétaire annuel :	FLEURY.



COMPTE RENDU
DE LA
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE LA
SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
DU 4 JANVIER 1928

Compte rendu des travaux de la Société de Pharmacie de Paris, pendant l'année 1927, par M. PÉNAU, Secrétaire annuel.

MES CHERS COLLÈGUES,

Une heureuse tradition m'impose le devoir très agréable de vous décrire la vie de notre Société pendant l'année qui vient de s'écouler, avec ce balancement de joies et de tristesses, d'activité et de calme, de sages discussions et de communications enthousiastes qui sont la représentation même d'une société très vivante et très noble, car elle possède une foi scientifique et professionnelle des plus ardentes, l'amour de la recherche désintéressée, le culte du travail, de vieilles traditions de dignité et un passé plein de grandeur.

Je vous parlais tout à l'heure de nos tristesses, pourquoi donc a-t-il fallu que la mort frappe de son aile quelques-uns des nôtres parmi les meilleurs :

M. Balland, le modèle même des pharmaciens militaires par l'étendue de ses capacités techniques et l'aménité de son caractère.

M. Daniel Berthelot, enlevé prématurément en pleine possession de son activité scientifique et intellectuelle.

M. Valeur, abattu dans toute l'énergie et la force de la maturité, laissant par sa disparition un vide immense.

M. Lépinos, dont la vie fut toute d'honneur, de loyauté, de modestie et de labeur assidu.

Nous n'oublierons pas non plus nos confrères de province :

M. Vizern, pharmacien à Marseille.

M. Baldy, pharmacien à Castres.

Permettez-moi encore de saluer leur mémoire, ils sont pour nous et ceux à venir les plus beaux exemples toujours vivants de conscience, d'énergie et d'idéal; ces trois vertus des élites qui assurent aux Sociétés comme aux civilisations la plus glorieuse pérénnité.

Ces vides ont été comblés et il m'est agréable de renouveler vos souhaits de bienvenue à MM. Launoy et Martin.

Et maintenant, mes chers collègues, laissez-moi vous dire aussi nos joies très pures goûtées en commun.

Vous rappellerai-je que nous avons eu le plaisir d'applaudir MM. Toraude et Coutière, élevés tous deux à la dignité d'officier de la Légion d'Honneur et de saluer la nomination à l'Académie de Médecine de MM. Perrot et Tiffeneau.

Il m'est agréable également de vous signaler que M. Breteau, déjà Membre de la Commission du Codex, a été nommé Secrétaire technique de la dite Commission.

Permettez-moi aussi de vous faire savoir que MM. Lesure et Fleury ont été nommés officiers de l'Instruction publique.

Nous avons été également heureux d'apprendre la nomination de M. Javillier au titre de Professeur sans chaire à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris, Et M. Guérin a remplacé M. Guignard à la chaire de botanique de la Faculté de Pharmacie.

C'est avec une juste fierté que nous avons également vu le prix de la fondation Lasserre décerné à M. Delépine; le prix Hirn de l'Académie des Sciences à M. Fabre et le prix Houzeau à M. Damiens qui reçoit en outre la médaille Berthelot, tandis que M. Fleury se voit attribuer le prix Buignet par l'Académie de Médecine.

Vous voyez donc qu'au cours de cette année, de nombreuses distinctions échurent à nos collègues; qu'il me

soit permis de leur redire en votre nom nos bien cordiales félicitations.

Le souvenir de Marcelin Berthelot est encore trop vivant dans votre esprit, les rapports qu'il eut avec notre Ecole trop étroits, pour que j'oublie de vous rappeler les faits qui marquèrent le centenaire du grand chimiste, en montrant combien vous aviez le culte de nos grands morts.

Permettez-moi maintenant de vous entretenir des travaux qui ont été publiés; vous voudrez bien en excuser l'énumération quelque peu aride et je compte sur votre cordiale bienveillance une fois de plus encore.

Dans un travail physico-chimique très documenté, M. Charonnat a étudié la solubilité du pyramidon dans l'eau à différentes températures et a indiqué les courbes correspondantes de solubilité de ce corps.

M. Lebeau, en collaboration avec M. Damiens, vous a communiqué une note sur un composé oxygéné du fluor qui se comporte chimiquement, non pas comme un anhydride d'acide, mais comme un oxyde de formule F^2O .

Le domaine de la chimie analytique pure et appliquée a donné lieu à un ensemble de communications importantes. C'est ainsi que M. Breteau s'est intéressé à la question de la teneur en eau de cristallisation du chlorhydrate de diacétyl-morphine.

Dans un travail très documenté, M. Bruère a donné les caractéristiques physiques que devaient présenter les bonnes huiles de vaseline pharmaceutiques et a indiqué les relations qui relient la viscosité absolue aux différentes notations viscosimétriques. M. Cordier, en particulier, a fait observer que l'activité thérapeutique semblait être, dans une certaine mesure, proportionnelle au pouvoir de lubrification; il a insisté pour, qu'en dehors de la densité, la détermination de la viscosité soit mentionnée dans la prochaine Pharmacopée.

M. Bougault vous a exposé le résultat des recherches qu'il a effectuées en collaboration avec ses élèves :

Avec M. Besson, il a proposé d'effectuer le dosage de l'acide tartrique sous forme d'émétique d'antimoine, dont le pouvoir rotatoire est plus élevé que celui de cet acide.

Avec M. Leboucq, il a étudié la caractérisation et le dosage pondéral des cyanates, basés sur la formation d'hydrazodicarbonamide, par réaction du cyanate alcalin sur le chlorhydrate de semicarbazide.

Avec M. Daniel, il a signalé ce fait, qu'un grand nombre d'échantillons d'acide acétique dit pur renferment des quantités importantes d'acide formique et indiqué le moyen de détruire ce dernier; en oxydant l'acide impur par une quantité suffisante de permanganate de potasse et en distillant, on peut obtenir, en effet, de l'acide acétique chimiquement pur, dont l'emploi est si fréquent en chimie analytique.

Au nom de M. Lebrun, M. Bridel a signalé la présence en droguerie de graines de Moutarde noire à très faible rendement en essence, puisque certains échantillons ne renferment que 32 à 37 cgr. d'allylsénévol.

M. Perrot, au nom de M. Fluck, a apporté diverses précisions au dosage de la filicine dans la Fougère mâle qui visent notamment la sensibilité de la filicine en milieu alcalin et le chauffage qui provoque une perte totale en principe actif.

Cette communication a donné lieu à une remarque intéressante de M. Léger, concernant l'action décomposante de la baryte sur la filicine avec formation d'acide isobutyrique.

M. François a présenté un travail de M. Chartier sur la détermination de certaines constantes physiques des alcoolats inscrits au Codex; ce sont: la densité, le titre alcoolique, le nombre de gouttes au gramme, le résidu sec à 100°, la déviation polarimétrique et le trouble par l'eau. Il a signalé, en outre, une réaction spécifique pour l'alcoolat de cochlearia composé et l'alcoolat de Fioravanti.

M. Breteau vous a exposé les résultats du 4^e Congrès de Médecine et de Pharmacie militaires de Varsovie, notamment en ce qui concerne l'analyse des arsénobenzols. De l'ensemble des discussions il ressort que l'analyse chimique, et en particulier la méthode de Myttenaere, ne saurait être utilisée seule pour déterminer la valeur des

arsénobenzols, et qu'il est indispensable d'y adjoindre le contrôle physiologique, les deux méthodes ne pouvant que se prêter un mutuel appui.

M. Hérissé, au nom de MM. Jonesco-Matiu et Bordeiano, vous a transmis une note sur le dosage du salicylate et du lactate mercurique par la méthode mercurique.

M. Fabre a présenté une note de M. Félix Martin sur l'insolubilité de l'adrénaline dans les huiles et a conclu à l'insolubilité complète de cette base dans ces corps gras.

M. Cousin a présenté un travail de MM. Robine et Dejussieu, sur la composition chimique des eaux de Barèges dans laquelle il a signalé en particulier une teneur élevée de ces eaux en arsenic et en manganèse.

M. François a enfin exposé le résultat de ses propres recherches sur les tanins pharmaceutiques et recommandé l'emploi de la peau chromée comme agent de fixation du tanin dans les solutions de titre bien déterminé et en se conformant à certaines conditions de titrage très rigoureuses.

Permettez-moi de vous entretenir maintenant des recherches de chimie biologique qui demeurent constamment à l'ordre du jour de nos préoccupations scientifiques.

C'est ainsi que M. Funk, dans une conférence un peu synthétique, vous a mis au courant des travaux qu'il a effectués sur l'Insuline, de laquelle il a pu isoler 3 substances cristallisées dont l'une d'elles serait nettement hyperglycémiant.

M. Lecoq, en collaboration avec Mme Randoïn, vous a exposé le résultat de ses recherches expérimentales sur la sensibilité des vitamines hydro-solubles B à la dessiccation, montrant que, seule la dessiccation à basse température et dans le vide profond, conservait l'activité des vitamines de levure et que l'extrait alcoolique de levure de bière fraîche était supérieur à l'extrait alcoolique de cette même levure séchée à l'air libre à 50°.

Toujours en collaboration avec Mme Randoïn, il vous a présenté un travail sur *l'influence des ferments amylolytiques sur l'évolution de l'avitaminose B déclanchée par des régimes riches en amidon* ; il a établi que l'évolution de la maladie était d'autant plus rapide que la digestion de l'amidon était accélérée par la cuisson ou l'addition de ferments amylolytiques.

Enfin, poursuivant seul ses recherches sur la *vitamine de levure*, il vous a montré que les levures de bière ou leurs extraits bien préparés renfermaient 4 facteurs de croissance, à savoir : la vitamine antinévritique de Funk ; la vitamine d'utilisation nutritive de Mme Randoïn et Lecoq ; la vitamine antipellagreuse de Goldberger et Tauner et la vitamine de croissance cellulaire de Funk et Dubin.

A propos d'un travail de M. Zlataroff, M. Carette, vous a mis au courant des recherches qu'il avait entreprises autrefois sur *les stimulants chimiques de la croissance chez les plantes*.

Communiquant une note de M. Taillandier sur la *floculation colloïdale au sein des liquidés biologiques*, en vue du microdosage des principes immédiats les plus importants, M. Bougault, vous a montré qu'il était possible par cette méthode de réaliser les microdosages des chlorures, de l'urée, des sucres réducteurs, de l'acide urique, avec des approximations très satisfaisantes.

M. Fleury vous a exposé, avec sa précision habituelle, les résultats qu'il a obtenus avec M. Boyeldieu, *sur le dosage du glucose en présence des protides et son application au dosage de l'amidon dans les pains de gluten*, il a insisté sur l'emploi des sels de mercure comme agent de défécation des liqueurs albumineuses, les protides amenant en effet une cause d'erreur très importante dans la détermination du glucose par dosage direct des jus d'hydrolyse.

M. Launoy vous a présenté un résumé des observations qu'il fit au Congrès de Varsovie, visant l'activité thérapeutique des préparations arsenicales et a proposé, pour

la régularité des essais biologiques, l'emploi de *Trypanosoma Brucéi*.

Poursuivant ses belles recherches de phytochimie, M. Hérissé a isolé de l'Aspérule odorante un glucoside : l'aspéruloside, qui se retrouve également dans *Galium verum*, ainsi, sans doute, que dans de nombreuses autres espèces de Rubiacées.

En collaboration avec M. Cheymol, il a fixé la constitution du géoside; ce glucoside, contenu dans la racine de Benoîte, résulte de la combinaison d'une molécule de glucose *d*, une molécule d'arabinose *l*, et une molécule d'Eugénol. L'hydrolyse par les acides met en liberté ces trois composés; l'hydrolyse par la géase, le dédouble seulement en eugénol et vicianose.

Avec M. Boivin, il a étudié divers modes d'obtention du sinigroside, isolé de la graine de Moutarde noire et vous a donné une élégante méthode de préparation qui permet d'obtenir ce glucoside à l'état de pureté avec un rendement de 11 à 12 kgr. de graines traitées.

Avec ce même collaborateur, il a exposé le résultat de ses recherches sur la nature chimique du glucoside sulfuré contenu dans les semences d'*Alliaire officinale*, et a conclu à la présence, dans ces graines, de sinigroside.

Poursuivant leurs recherches sur la minéralisation des tissus, MM. Lematte, Boinot et Kahane ont donné une technique détaillée de dosage des éléments chimiques suivants : Ca, Mg, P, Na, K, Fe et N.

M. Leclère a présenté un uréomètre, type Yvon, à mercure, très précis, permettant l'utilisation de 50 cm³ seulement de ce métal.

M. Khouri a transmis une note sur la détermination de l'acide oxalique dans l'urine.

En collaboration avec M. Chiray, M. Cuny vous a présenté un travail sur le dosage des acides biliaires dans le liquide duodénal. Ces auteurs, dans une deuxième note présentée par M. Fleury, ont complété leurs recherches et préconisé l'emploi de la réaction de Pettenkofer, modifiée par Herzfeld et Hoemmerli.

M. Rothéa, à propos d'un travail de M. Kolthoff sur la

clarification des urines par le charbon, a montré combien cet agent peut rendre de services dans la décoloration de liqueurs diverses, lorsqu'il s'agit de déterminer le sucre cristallisable qu'elles renferment.

M. Grimbart a exposé les résultats du travail de M. Chauvin relatif à deux cas de *lactosurie* observée chez l'homme soumis au régime lacté.

M. Weitz vous a signalé une cause d'erreur qui peut parfois se présenter dans certaines *urines colorées en rouge* et due à la succion d'objets teints par des couleurs appartenant au groupe des rhodamines.

Au nom de MM. Ferrier et Chenard, M. Grimbart vous a présenté une note sur un *procédé pratique de « maternisation » du lait* de vache destiné à corriger les déficits de ce dernier en certains éléments indispensables aux nourrissons.

Dans le domaine de la pharmacotechnie, M. Huerre vous a exposé ses intéressantes recherches sur la *préparation et l'étude des huiles pyrogénées végétales*, de laquelle il ressort que l'agitation de ces huiles avec leur pyroligneux, suivi d'un lavage aqueux, déterminait un appauvrissement en phénols.

Cette communication a donné lieu à certaines remarques de la part de M. Lebeau au sujet de l'analyse des gaz issus de la pyrogénéation dont les courbes analytiques de composition permettaient de caractériser chimiquement les essences de bois correspondantes.

M. Léger vous a présenté un travail sur *l'obtention des teintures pharmaceutiques par lixiviation ou macération*, question toujours intéressante pour le pharmacien et qui a déjà donné lieu à un ensemble de travaux considérables; M. Léger donne la préférence à la macération qui est d'une technique plus commode pour le pharmacien, encore que la richesse en alcaloïdes soit très légèrement à l'avantage de la lixiviation.

En collaboration avec Mlle Desmarest, M. Bridel vous a rendu compte de ses travaux sur *la rapidité de dissolution des principes immédiats au cours de la percolation*; appliquant leur méthode d'épuisement au tourteau

d'amandes amères, ces auteurs ont reconnu qu'il était possible, par l'alcool à 70° d'en extraire la totalité du saccharose et de l'amygdalosite. Le saccharose passe entièrement en solution en 9 heures, le glucoside en 12 h. 1/2. L'émulsine demeurée intacte peut être récupérée ensuite du tourteau épuisé par l'alcool et possède toutes les propriétés du ferment isolé des amandes douces.

Avec M. Béguin Golovine, M. Bridel, également, vous a fait voir qu'en analysant les *extraits de gentiane et de marron d'Inde* préparés par M. Golaz et M. Siegfried, on ne retrouvait plus dans ces produits que la moitié des sucres hydrolysables par l'invertine et que le gentiopicroside du premier extrait avait entièrement disparu. La composition de ces extraits est donc entièrement différente de celle du suc de plante fraîche.

Dans un travail documenté sur les *farines de lin* destinées à la pharmacie, M. André vous a montré que les tourteaux actuels pulvérisés donnaient un produit extrêmement défectueux; il vous a indiqué qu'il était infiniment préférable d'effectuer le dégraissage de la farine de lin elle-même, on obtient ainsi : 1° la totalité de la matière grasse; 2° une farine utilisable pour l'alimentation du bétail; 3° enfin, la partie thérapeutiquement active de la graine constituée par le spermodermis mucilagineux.

M. Lesure a terminé son rapport sur la *préparation des solutés injectables pour l'hypodermie*; vous savez avec quel soin ce travail a été préparé, aussi a-t-il eu votre entière approbation.

En matière médicale, M. Perrot vous a exposé le résultat de ses travaux sur le Santal d'Australie occidentale, *Santalum Cygnorum*, et indiqué les caractéristiques physiques de l'essence obtenue, qui la rendent si intéressante pour l'industrie des parfums, par suite de ses capacités fixatrices d'essences volatiles. Pour le moment cependant, il ne saurait être question de la voir prendre place dans la pharmacopée, à côté de l'essence de santal blanc, tant que les essais thérapeutiques, actuellement en cours, ne seront pas terminés.

M. Perrot a également communiqué un travail de M. Luciani, sur *l'extraction de la manne du frêne*, et mis en garde le corps médical contre l'emploi de certaines préparations commerciales à base de *Peyott* qui paraissent insuffisamment étudiées, au point de vue de leur activité thérapeutique, étant donné surtout l'extrême rareté de cette drogue.

En collaboration avec M. Chartier, M. Maheu a présenté une note sur deux faux Ipécas, dont l'un est un *Rumex* et l'autre, *Manettia ignita*; ce dernier renferme d'ailleurs les alcaloïdes de l'ipéca, dont l'émétine, dans tous les organes de la plante.

Tous deux ont également signalé les lésions cutanées causées par l'emploi de « l'herbe à la femme battue » et déploré que des mesures ne soient pas prises pour empêcher la vente de cette drogue par les charlatans.

Si, abandonnant le terrain scientifique, nous passons maintenant aux questions intéressant la vie même de notre profession, nous verrons que, là aussi, certains points méritaient d'être soulignés.

M. Radais vous a signalé l'intérêt qu'il y aurait à inscrire sur la formule de certaines spécialités, en place de chlorhydrate de morphine, la mention : *chlorhydrate thébaïque*, afin d'éviter l'éveil de la susceptibilité chez certains malades.

M. Weitz a attiré votre attention, en les déplorant, sur les *synonymies de certaines spécialités* d'origine étrangère, qui peuvent rendre la tâche du médecin très délicate dans certains cas.

Dans une communication relative aux *accidents anaphylactiques provoqués par le chlorhydrate d'Emétine*, M. Rothéa vous a montré combien cette question avait d'importance; elle pouvait être d'ailleurs étendue à bien d'autres substances qui touchent à l'hygiène même de nos laboratoires industriels.

Avec sa verve habituelle, M. Perrot vous a rendu compte des conversations qui ont eu lieu du 18 au 21 juillet à la Société des Nations, sur l'application de la *convention sur l'opium*, ratifiée par le Gouvernement

Français. On sait combien sont délicates les conversations de cet ordre; on ne saurait trop remercier M. Perrot des tractations qu'il a si habilement menées à Genève.

M. Rothéa vous a indiqué sa manière de voir sur *l'étiquetage individuel des ampoules* par impression directe de ces dernières, et pense qu'il y aurait intérêt à ce que figure sur chaque ampoule toxique correspondante, la mention « Poison ».

A ce sujet cependant, M. Radais a fait remarquer, très judicieusement, que ces règles d'étiquetage ne sauraient davantage être applicables aux ampoules dosées pour injections hypodermiques, qu'aux capsules, cachets, pilules et autres formes pharmaceutiques analogues, qui constituaient des prises médicamenteuses dont l'enrobage ne différerait que par la nature de la matière enveloppante.

MM. Hérissé et Dumesnil se sont rangés à l'avis de M. Radais.

J'en ai presque terminé, mes chers Collègues; si maintenant j'essaie de dégager quelques directives de ce bel ensemble de recherches qui touchent à presque tous les domaines des sciences physico-chimiques, permettez-moi d'exprimer timidement le regret de constater que les communications de pharmacodynamie ne soient pas plus nombreuses. Nous ne devons pas oublier en effet que si, en phytochimie, les substances isolées se présentent souvent sous cet aspect cristallisé qui fait l'orgueil justifié du chimiste, il n'y a là qu'une face, très captivante sans doute, du problème, mais l'état colloïdal reste toujours à la base de la vie et je n'en veux pour preuve que l'histoire récente des vitamines et des glukokinines, pour ne parler que des substances douées d'activité pharmacologique, laissant délibérément de côté toutes celles qui naissent au cours du métabolisme de la plante telles que amidon, aleurone. Si nous portons maintenant nos efforts analytiques en biochimie animale où il semble que jusqu'à présent la matière cristallisée active soit encore plus difficilement accessible, nous voyons qu'ici les essais physiologiques sont à la base même de la progression chimique, progrès-

sion infiniment lente et délicate, aussi bien pour le chimiste que pour le physiologiste, tant les problèmes sont complexes, les variables de la fonction vivante nombreuses et insoupçonnées, les paramètres fuyants et en perpétuelle évolution.

Je fais des vœux pour que dans ce terme de pharmacologiste ne figure pas inutilement le nom de pharmacien, car il y a là pour l'avenir de notre profession des espoirs pleins de promesses dans toutes sortes de directions et nous espérons les voir bientôt se réaliser.

Qu'il me soit permis, avant de terminer définitivement, de remercier votre Secrétaire Général M. Grimberty, du bienveillant appui qu'il m'a donné en toute occasion ; je vous propose de lui adresser en même temps des remerciements pour la rude tâche qui lui incombe, car il n'est pas seulement le gardien vigilant de vos traditions, mais encore l'animateur de vos réunions, ces réunions si cordiales où nous éprouvons tous tant de joie à nous rencontrer.

Rapport sur le prix des thèses présentées à la Société de Pharmacie de Paris (section des sciences physico-chimiques 1926-1927), par une Commission composée de MM. BRETEAU, PICON, et F. MARTIN rapporteur.

MESSIEURS,

Votre Commission pour l'attribution du prix des thèses, dans la section des sciences physico-chimiques, n'a eu qu'un ouvrage à examiner, présenté par M. Valette, interne des Hôpitaux, et intitulé : « *Sur quelques benzhydrylamines et phénylbenzylméthylamines alcoylées et halogénées. Etude chimique et pharmacodynamique* ».

Le travail, exécuté dans le laboratoire de M. le Professeur Tiffeneau, fait suite aux études entreprises au cours de ces dernières années par MM. Tiffeneau, Fourneau et leurs élèves sur les propriétés anesthésiques locales de certaines amines simples ou complexes à poids

moléculaire élevé. Dans la série des benzhydrylamines en particulier, ces auteurs ont pu obtenir un grand nombre de corps doués de propriétés anesthésiques très marquées, modifiant ainsi nos conceptions antérieures qui semblaient attribuer, dans la majorité des cas, les propriétés anesthésiques aux seuls éthers amino benzoïques et aux benzoates d'amino-alcools.

Après MM. Sallé et Torrès, qui avaient déjà étudié un certain nombre de benzhydrylamines mono- et di-alcoylées M. Valette a continué l'étude des dérivés mono-substitués en préparant des benzhydrylamines halogénées et benzyloxylées puis il a abordé l'étude des dérivés bi-substitués et a obtenu diverses benzhydrylamines possédant deux groupements alcoylés soit dans le même noyau soit dans deux noyaux différents.

D'autre part, continuant le travail commencé par M. Torrès dans le laboratoire de M. Fourneau, M. Valette a préparé quelques dérivés para-alcoylés dans le groupe des phénylbenzylméthylamines.

Tous ces corps ont été obtenus par les méthodes ordinaires de synthèse : préparation des cétones correspondantes, puis formation des oximes et réduction des céto-oximes soit par l'amalgame de sodium en milieu acétique, soit par le sodium et l'alcool absolu. Les chlorhydrates d'amines obtenus sont des corps bien cristallisés, peu solubles dans l'eau et à points de fusion élevés.

La deuxième partie du travail est consacrée à l'étude pharmacodynamique de ces amines, au double point de vue du pouvoir anesthésique et de la toxicité. Les propriétés anesthésiques locales ont été déterminées suivant deux méthodes expérimentales différentes. M. Valette a étudié l'action des chlorhydrates de benzhydrylamines alcoylées : d'une part sur les réflexes cornéens du lapin, en utilisant la méthode décrite par M. Régnier ; et d'autre part sur l'excitabilité du système sciatique-gastrocnémien de la grenouille, en mesurant les variations numériques de la chronaxie du nerf moteur. Enfin cette étude physiologique a été complétée par des épreuves de toxicité sur la souris blanche.

L'auteur en a tiré des conclusions générales intéressantes, notamment sur les relations dans les différents corps étudiés de la toxicité et du pouvoir anesthésique, et sur les variations des propriétés physiologiques suivant la nature, le nombre et la position des groupements alcoylés. Les benzhydrylamines di-alcoylées sont moins anesthésiques que les dérivés mono-substitués; beaucoup sont dépourvues d'action irritante sur les muqueuses. Par contre, les corps étudiés se sont montrés de 2 à 4 fois plus toxiques que le chlorhydrate de cocaïne.

Pour conclure, Messieurs, votre Commission estime que la thèse de M. Valette, qui a nécessité la préparation et l'étude d'une trentaine de corps nouveaux, représente un travail de longue haleine, exécuté avec le plus grand soin, exposé avec beaucoup de méthode. Nous vous proposons d'en récompenser l'auteur en lui attribuant la médaille d'or des Thèses physico-chimiques.

Rapport sur les prix des thèses présentées à la Société de Pharmacie de Paris (section des sciences naturelles, 1926-1927) par une Commission composée de MM. VAUDIN, WEITZ et LECOQ, rapporteur.

MESSIEURS,

La commission que vous avez désignée n'a eu qu'un seul travail à examiner, qui est la thèse de M. Hervé Chauvel intitulée : *Les tanins végétaux et en particulier les écorces tannantes de Madagascar*.

En un chapitre préliminaire, l'auteur trace dans ses grandes lignes l'histoire du tannage, manipulation qui a pour but de transformer la peau brute putrescible en un complexe stable qui est le cuir, dont il existe d'innombrables variétés, chacune d'elles étant destinée à des applications spéciales. Ce bref exposé est suivi d'une énumération et d'une description des diverses matières tannantes actuellement employées par l'industrie.

La partie originale du mémoire comporte l'étude des plantes tannantes de la « mangrove » de Madagascar et de quelques autres écorces de la flore intérieure de l'île, appartenant aux familles des Rhizophoracées, des Lythracées, des Verbénacées, des Méliacées, des Sapotacées, des Burséracées, des Erythroxylées et des Légumineuses. Ces différentes écorces ont été l'objet d'un examen histologique très détaillé, puis d'un dosage du tanin et des non-tanins, suivant la méthode officielle de l'*Association Internationale des Chimistes de l'Industrie du Cuir*.

L'examen histologique est de la plus haute importance dans la détermination des écorces de Rhizophoracées, qui se ressemblent toutes beaucoup, du moins quant à leur aspect extérieur. Leur caractère dominant est la présence de cellules scléreuses en amas plus ou moins volumineux, parfois réunies en anneau et réparties dans l'épaisseur de l'écorce.

Les résultats chimiques obtenus montrent que, parmi les écorces étudiées, certaines (Ebène, Pignon d'Inde, Bananier, Kapokier, etc...) doivent être considérées comme sans valeur; d'autres, les écorces de Rotra, Filao, Lalona, Fatra, etc..., qui ne fournissent que 10 à 15 p. 100 de tanin, peuvent être retenues pour la tannerie locale; d'autres enfin, telles que certains Palétuviers et Acacias, plus riches en tanin, méritent d'être régulièrement exploitées et exportées, ce sont spécialement le *Rhizophora mucronata*, le *Bruguiera gymnorhiza*, l'*Acacia mollissima* et le *Mimusops Commersoni*. Si la production de ces espèces devenait assez importante, il y aurait lieu de recommander l'installation sur place de fabriques d'extraits tannants.

Il s'agit, comme on le voit, d'un travail très consciencieux, qui a nécessité à la fois des études histologiques systématiques et de très nombreux dosages; les conclusions auxquelles il aboutit méritent de retenir l'attention. Votre commission vous propose donc d'attribuer à la thèse de M. Chauvel la médaille d'argent de la Section des Sciences naturelles.

Rapport sur le Prix Dubail, par une commission
composée de MM. FABRE, BERNIER et LAUDAT.

MESSIEURS,

Votre commission n'a eu à examiner qu'un seul travail : *Recherches sur le dosage des bases xanthiques dans l'urine*, par M. P. Genevois.

M. Genevois, sous la direction de M. le professeur Grimbert et de M. Fleury, s'est proposé d'étudier les méthodes de dosages des bases xanthiques contenues dans l'urine. Mais l'étude de ces substances nécessite une séparation rigoureuse de l'acide urique et M. Genevois a consacré la 1^{re} partie de ce travail à une étude critique des procédés qui prétendent avoir réalisé cette séparation d'une façon satisfaisante.

Il nous montre qu'il n'en n'est pas ainsi et que les procédés de Bellocq-Sauzeat et de Thierry, utilisant l'un et l'autre les sels de zinc, sont insuffisants.

Passant aux méthodes basées sur l'emploi de l'ammoniaque et de ses sels, il observe que si les procédés de Ronchèse ou de Telle, nous donnent bien tout l'acide urique, il n'est pourtant pas possible de les utiliser pour doser les bases xanthiques car le milieu s'oppose à la précipitation ultérieure de ces bases à l'état de combinaisons argentiques.

Enfin, l'étude des méthodes au cuivre ne lui fournit point la possibilité de réaliser son projet.

La 2^e partie du mémoire est d'abord consacrée à l'étude de la méthode de Salkowsky-Ludwig ; première en date, elle reste encore actuellement la méthode de choix. On lui a objecté d'être longue et délicate, mais l'auteur en utilisant l'acide chlorhydrique a pu réellement la simplifier sans nuire à son exactitude.

Les combinaisons argentiques des bases puriques étant bien isolées, M. Genevois a établi une technique de dosage de l'argent et de l'azote sur ces substances, puis

il a dégagé le rapport qui existe entre ces deux données et il l'a appelé « indice d'argent ».

Quelques essais pratiqués sur l'urine humaine montrent l'inconstance de cet indice et la détermination du rapport existant entre l'acide urique et les bases xanthiques donne également des résultats très variables.

Enfin, M. Gênevois termine son travail en cherchant à préciser la constitution du bloc des bases xanthiques par l'évaluation de leur grandeur moléculaire.

Ce sujet, particulièrement délicat, a été étudié avec une méthode et une rigueur scientifiques qui méritent tout éloge. Les résultats obtenus sont très importants et ils fournissent une base très sérieuse aux chercheurs qui s'efforceront de pousser plus avant nos connaissances dans ce domaine si confus jusqu'à ce jour.

Votre Commission estime que le travail de M. Gênevois mérite d'être récompensé et propose à la Société de Pharmacie de lui attribuer le Prix *Dubail*.

Rapport sur le prix Vigier, par une Commission composée de MM. FRANÇOIS, BOUVET et AUBRY, rapporteur.

MESSIEURS,

Votre Commission n'a eu à examiner que le travail de M. Gadreau intitulé :

« *Contribution à l'étude des ferrocyanhydrates d'alcaloïdes et de leurs applications analytiques* ».

Cette étude est une mise au point de procédés épars dans la littérature sur la formation, la composition et l'utilisation des ferrocyanures d'alcaloïdes. L'auteur, après avoir rassemblé les différentes données provenant du travail de ses prédécesseurs, a perfectionné les méthodes antérieurement proposées; son effort a porté principalement sur la séparation et le dosage de la strychnine et de la brucine.

La méthode qu'il a mise au point permet de doser strychnine ou brucine seules, avec une erreur inférieure à 1 p. 100,

La strychnine peut être titrée, même en présence de très fortes proportions de brucine avec une approximation de 2,5 p. 100.

La même méthode peut être utilisée pour l'obtention de brucine exempte de strychnine, car les alcaloïdes sont aisément récupérés à partir de leur ferrocyanure.

Le travail de M. Gadreau facilitera grandement l'étude de la composition alcaloïdique des semences des strychnées. Il semble également que l'industrie de la strychnine et de la brucine aurait intérêt à utiliser sa méthode de purification, qui a l'avantage de ne pas provoquer de destruction d'alcaloïde.

M. Gadreau a eu, en outre, le mérite de préparer les ferrocyanhydrates, d'hordénine, de céphéline, d'ésérine, de génésérine, de tropine, et d'en déterminer la constitution.

Votre Commission vous propose de récompenser M. Gadreau de son travail consciencieux, en lui attribuant le prix *Vigier*.

Rapport sur le prix Landrin, par une Commission composée de MM. BRIDEL, MAHEU et TORAUDE, rapporteur.

MESSIEURS,

La Commission pour l'examen des candidatures au prix *Landrin*, composée de MM. Bridel, Maheu et Toraude, n'a eu à examiner qu'un seul travail :

La Thèse de Doctorat en pharmacie de M. Cheymol, licencié ès sciences, pharmacien des Hôpitaux de Paris, préparateur au Collège de France, thèse intitulée : « *Sur la composition chimique de la racine de Geum urbanum L. (Linné)* ».

Dans son travail, l'auteur après l'exposé des caractères

botaniques du genre *Geum*, étudie le glucoside à eugénol : le géoside et son ferment hydrolysant : la géase.

Il constate la présence du géoside uniquement dans les racines fraîches de certaines espèces de *Geum* : *G. rivale* L. (Linné). *G. coccineum* Sibth. (Sibthorp) et *Smith*. D'autres n'en contiennent pas : *Geum coccinum* var. *Heldreichii* Hort. (Horticole).

L'auteur, après avoir indiqué une nouvelle méthode de dosage de l'eugénol, produit de l'hydrolyse du géoside, étudie l'action physiologique de ce dernier.

Ce corps n'est pas inactif. Injecté dans le système circulatoire des animaux, il est éliminé par les urines en nature. Il n'est pas toxique pour la grenouille.

Seul glucoside naturel générateur d'eugénol, actuellement connu, le géoside est la deuxième source possible de vicianose.

Son ferment hydrolysant est la géase, localisée dans les radicelles et les fruits de Benoîte, en combinaison avec le tanin de la plante et devenant inactif sous l'influence de l'acide sulfurique à 1,50 pour mille ou de l'acide acétique à 20 gr. pour mille.

Le produit fermentaire contenant la géase dédouble également d'autres glucosides (salicoside, amygdalosite, monotroposite).

Se basant sur ce fait que la géase existe dans des plantes de familles différentes et qu'elle dédouble des glucosides différents, l'auteur pose la question de la spécificité.

Ce travail, consciencieux, bien rédigé, est accompagné de tracés physiologiques. Votre Commission propose à notre Société d'attribuer à son auteur, M. Cheymol, le prix Landrin.

Allocution de M. GAILLARD, président sortant.

MES CHERS COLLÈGUES,

Dans son remarquable rapport sur les travaux présentés à la Société, au cours de l'année qui vient de s'écouler. M. le Secrétaire annuel nous a montré que ces travaux portent sur tous les domaines des sciences pharmaceutiques : pharmacie proprement dite, matière médicale et sciences naturelles, chimie pure, pharmacie chimique et chimie biologique ont suscité des recherches et exercé la sagacité des membres de la Société de Pharmacie.

La Chimie biologique surtout paraît avoir eu la préférence de nombreux chercheurs. C'est qu'il n'est peut-être pas de science paraissant actuellement avoir une plus grande influence sur les futurs progrès de la Pharmacie.

La Chimie biologique est née en même temps que la Chimie pure. La célèbre expérience du principal fondateur de la Chimie, LAVOISIER, sur la combustion respiratoire, n'est-elle pas une expérience de Chimie biologique ? Mais tandis que la chimie pure, minérale ou organique, se développait rapidement pour prendre au XIX^e siècle le magnifique essor que vous connaissez, la chimie biologique semblait rester stationnaire. CLAUDE BERNARD, BROWN-SÉQUARD et quantité d'autres savants ont laissé des travaux remarquables, mais qui ressortissent plus du domaine de la physiologie que de celui de la chimie biologique.

Avant BERTHELOT, les chimistes étaient imbus de cette idée que seule la « force vitale » pouvait créer les composés organiques. WÖHLER, antérieurement, avait bien réalisé la synthèse de l'urée ; mais, disait on, c'était une exception, en quelque sorte un accident de laboratoire impossible à répéter sur d'autres composés organiques. Dans une puissante envolée de génie, doublée d'une incomparable ténacité de travail, BERTHELOT crée de toutes pièces les corps gras, démontrant par là la plurivalence des alcools, inconnue jusqu'à lui, et surtout la possibilité de réaliser dans le laboratoire les composés organiques naturels. Un

autre génie non moins puissant, PASTEUR dont les recherches sur la dissymétrie et l'isométrie optiques sont peut-être les plus remarquables de ses œuvres, prouve que la synthèse des composés organiques doués du pouvoir rotatoire est également possible dans le laboratoire. Dès lors, la voie est toute tracée, les chimistes biologistes s'y engagent résolument.

Ne se bornant plus aux travaux d'analyse, ils s'essayent, le plus souvent avec succès, à reproduire l'immense variété des composés organiques naturels. Synthèses d'alcaloïdes, des sucres, des peptides, des glucosides et de quantité d'autres produits se succèdent sans interruption. La Chimie biologique va même plus loin que la nature, puisqu'elle crée les racémiques et les inverses optiques de composés n'existant que sous une seule forme optique à l'état naturel.

Depuis un demi-siècle, la chimie biologique a fait d'immenses progrès. Est-ce à dire que son avenir se trouve limité? Loin de moi cette pensée. Au fur et à mesure que la Chimie biologique essaie de soulever le rideau qui lui masque l'inconnu, elle s'aperçoit que cet inconnu est plus vaste qu'elle ne le supposait. C'est à la Chimie biologique surtout que s'applique le mot de LAPLACE « ce que nous savons n'est rien en comparaison de ce que nous ignorons ».

La Chimie biologique ne se donne pas en but la connaissance du secret de la vie. D'où venons-nous, que faisons-nous, où allons-nous? sont questions d'un autre domaine. La Chimie biologique borne son ambition à vouloir connaître le mécanisme de notre existence. Savoir comment fonctionnent les rouages multiples et délicats de l'admirable machine vivante qu'est le végétal ou l'animal; quel est le rôle, dans ce fonctionnement, de ces composés chimiques, aux puissances mystérieuses et énormes sous un infime volume : diastases, hormones, vitamines, etc.; pouvoir isoler et obtenir purs ces divers facteurs d'énergie, pour les reproduire ensuite par synthèse, et suppléer par là à la nature défailante, c'est là le rôle de la Chimie biologique. Il est immense.

La Pharmacie ne peut que gagner au développement de la Chimie biologique. Le jour où nous connaissons parfaitement le fonctionnement de nos organes, nous connaissons par le fait les médicaments appropriés à la remise en bon état de ces organes plus ou moins altérés par les diverses maladies qui frappent l'humanité. Préparations opothérapiques, sérums divers, insuline, produits vitaminés, etc., sont les suites de découvertes en Chimie biologique. Il n'est pas douteux que de nouveaux remèdes efficaces seront la conséquence des futures recherches dans cette voie féconde.

Conformément à ses traditions de travail, la Société de Pharmacie de Paris verra toujours un grand nombre de ses membres s'orienter dans la voie des recherches de Chimie biologique pour le plus grand bien de la Pharmacie et surtout de l'humanité.

MES CHERS COLLÈGUES,

Avant de rentrer modestement dans le rang d'où votre bienveillance et votre amitié m'ont momentanément tiré, je tiens à vous remercier à nouveau du grand honneur que vous m'avez fait en m'appelant à présider vos travaux au cours de l'année écoulée.

Je ne quitterai pas le fauteuil présidentiel sans assurer le bureau tout entier de la gratitude que je lui dois pour le concours qu'il m'a donné, notamment M. le Secrétaire Général, l'actif animateur de notre Société, dont la haute autorité et la compétence m'ont été particulièrement précieuses, M. le Vice-Président qui m'a souvent aidé de ses judicieux conseils. Je n'oublierai pas M. le Secrétaire annuel : son rapport annuel comme ses procès-verbaux mensuels ont su mettre en relief l'activité de la Société. Mes remerciements également à M. l'Archiviste, toujours dévoué à sa tâche, et à M. le Trésorier dont les comptes très clairs font ressortir un excédent budgétaire, témoignage probant d'une bonne gestion de nos deniers.

J'invite M. Dumesnil à prendre le fauteuil de la Présidence, M. le Professeur Goris, celui de la Vice-Présidence, et M. Fleury les fonctions de Secrétaire annuel.

Allocution de M. DUMESNIL, Président pour 1928.

Vous permettrez, Messieurs et Chers Collègues, que mes premières paroles expriment au nom du Bureau de la Société de Pharmacie de Paris et au vôtre, notre respectueuse sympathie à M. le Professeur Gaillard, Président sortant. Pendant l'année écoulée, il a su présider nos séances, avec toute l'aménité que vous lui connaissez, mais aussi avec l'autorité qui s'attache à sa personnalité.

C'est en raison de la traditionnelle courtoisie de la Société, que j'ai été désigné à vos suffrages pour lui succéder, et la bienveillance des uns, et l'amitié des autres vous ont fait ratifier le choix de votre Bureau.

De voir réunis aujourd'hui devant moi, dans cette superbe salle des Actes, certains de mes maîtres d'autrefois, mes amis devenus professeurs, tous pleins de mérites et dont la notoriété atteste les mérites, je me sens rempli de confusion de siéger avant eux à cette place, alors que leur âge et davantage encore, l'autorité dont ils jouissent, les désignaient bien avant le très modeste collègue que je suis, pour diriger les travaux de notre Compagnie. Mais, puisque la bonne confraternité qui règne parmi nous l'a exigé ainsi, veuillez trouver ici l'expression de ma sincère gratitude. Je sens bien que je ne pourrai me tenir à la hauteur du rôle important qui revient à qui doit vous présider; je connais la difficulté de diriger des débats au cours desquels la variété des communications exige une érudition considérable. Vous m'excuserez certainement, chaque fois qu'au lieu de compétence, je ne vous apporterai que de la bonne volonté, car je sais par avance, à quel point les membres de la Société de Pharmacie ont conservé fidèlement dans leurs rapports l'habitude d'une aimable indulgence, lorsqu'ils ne sont pas liés par de vieilles et solides amitiés.

Vous voudrez bien me permettre d'exprimer l'émotion que je ressens d'occuper ce fauteuil, après quelques-uns des maîtres que j'ai connus plus particulièrement; le

Professeur Villiers, dont j'ai été l'élève, le collaborateur, et je puis ajouter l'ami; j'ai toujours gardé le souvenir de ses ingénieux enseignements en même temps que celui de sa bonté et de sa cordialité; le Professeur Moissan, le grand savant dont le caractère élevé s'alliait à la plus grande bienveillance et qui m'a fait l'honneur de me choisir, pour succéder à notre très estimé collègue M. Lebeau devenu professeur agrégé, comme préparateur du Cours de Toxicologie; le Professeur Béhal enfin, dont j'ai été également le préparateur et dont le profond et lumineux enseignement provoquait l'enthousiasme et l'admiration des étudiants de ma génération. Je suis particulièrement heureux de retrouver près de moi, une fois de plus, mon excellent ami le Professeur Goris, de même qu'il y a quelque trente ans nous nous trouvions coude à coude dans les concours des prix de la Faculté ou des Hôpitaux.

Il y a juste un an, notre Président, constatait ici même à quel point la Société de Pharmacie de Paris et malgré la diversité des fonctions de ses membres, donnait l'impression d'un milieu homogène où règne la meilleure cordialité, et il en donnait l'heureuse explication, que s'il y a parmi nous, des professeurs dont la réputation s'étend dans le monde entier, des agrégés dont la carrière mérite déjà toute notre considération, des pharmaciens des hôpitaux, praticiens expérimentés et familiers des recherches délicates, des représentants de l'industrie chimique ou pharmaceutique, ou des pharmaciens se livrant à la pratique professionnelle, cet heureux ensemble comprend des personnalités qui, par leurs premières études supérieures, ont une origine commune, et pour les désigner par le titre que les honneurs ou la situation des uns ou des autres n'ont pu leur faire oublier, des pharmaciens, dont le but a été de se classer dans l'élite de leur profession.

Cette Compagnie constituée ainsi dans ses réunions mensuelles, la meilleure tribune de laquelle, professeurs et praticiens, maîtres et élèves peuvent librement faire connaître les travaux les plus variés dans l'ordre des

sciences physiques et naturelles, biologiques et pharmaceutiques. Ce qu'est cette tribune, Messieurs et Chers Collègues, il suffit d'avoir entendu la lecture des rapports de nos secrétaires annuels depuis un certain nombre d'années, pour s'expliquer le prestige qui lui est reconnu.

Dans tous les domaines qui se recommandent aux recherches de nos collègues, nous avons pu enregistrer des travaux le plus souvent très originaux mais toujours très intéressants. Il importe peu en effet, que l'étendue des sciences physiques et naturelles soit telle, que dans chacune d'elles, une spécialisation parfois étroite doive intervenir. L'intérêt des sciences expérimentales réside dans la seule obligation pour ceux qui se livrent à leur étude de procéder avec rigueur aux déterminations qu'ils ont prévues, j'allais dire sans se préoccuper de ce que les résultats peuvent avoir de déconcertant au premier aspect, mais j'ajouterai, surtout si les résultats ne s'accordent pas avec la théorie ou les prévisions du moment, car, les faits bien observés demeurent, tandis que se succèdent les hypothèses, chacune bousculant parfois vivement la précédente.

Je m'aperçois, mes Chers Collègues que je prêche des esprits infiniment mieux avertis que moi; je suis au regret de constater que déjà chez votre Président en un temps vraiment très court, « la fonction a créé l'organe » un bien mauvais organe; le phénomène est à la réflexion beaucoup moins rare qu'on ne le suppose généralement. Excusez-moi de n'avoir pas su échapper à ce transformisme insidieux. Votre politesse ne tolérerait pas, au surplus, que je pusse continuer davantage de m'égarer sur un terrain où je n'ai aucun droit d'investigation; aussi, je reviens en hâte à des considérations d'un ordre moins élevé.

Si l'on passe en revue les éloquentes discours qui depuis quelques années ont été prononcés ici même par mes prédécesseurs, ou en dehors de cette enceinte par d'estimés confrères chargés de diriger des groupements professionnels, on observe qu'il en est bien peu qui

n'aient souligné avec regret les conditions dans lesquelles les pharmaciens devaient exercer leur profession. On serait tenté de considérer que leur pessimisme était peut-être un peu exagéré, s'il ne fallait plutôt voir, mêlé à l'amertume de leurs constatations, le désir ardent que tous nos confrères puissent acquérir plus facilement que dans d'autres professions libérales, une situation matérielle enviable.

On y trouve en outre, souvent exprimée, l'idée qu'en donnant aux étudiants une formation scientifique d'un niveau plus élevé, les futurs pharmaciens seraient par cela même, amenés à exercer leur art, avec plus de conscience, de dignité et pour tout dire, dans un esprit moins commercial.

On y trouve encore la suggestion que l'exercice de la pharmacie pratique ne se fait pas dans des conditions normales, que le pharmacien est trop souvent un simple intermédiaire entre le droguiste ou le fabricant de produits pharmaceutiques et le public, et que la culture du pharmacien s'accorde mal avec ce rôle.

Au sujet de la formation scientifique de nos étudiants, il a toujours été bien difficile même à des esprits pondérés et compétents, de s'entendre sur l'ensemble des mesures qui pourraient satisfaire le plus grand nombre. On oublie, trop souvent d'ailleurs, que ce n'est pas telle conception qui peut présenter une supériorité bien marquée sur telle autre, mais que seule a de l'importance, la façon de la réaliser.

Je vous rappellerai l'exemple de la dernière réforme des études pharmaceutiques. Deux systèmes, notamment, avaient réuni le plus grand nombre de partisans; dans l'un, on préconisait un stage de deux années, suivi de trois années d'études à la Faculté, et dans l'autre on prévoyait quatre années d'études suivies d'un stage d'une année. Les partisans de l'un ou de l'autre système avaient de très bons arguments. Ceux qui donnaient leur préférence à un stage préscolaire de deux années au moins, soutenaient à bon droit que la pharmacie étant une profession d'ordre essentiellement pratique, l'habileté

manuelle est absolument primordiale, que ce soit lorsqu'on envisage la préparation des médicaments galéniques ou les manipulations analytiques de contrôle. Les autres qui prévoyaient une année de stage post-scolaire et qui voyaient dans cette année des « travaux pratiques en face de la clientèle » n'étaient pas d'un avis différent, mais ils estimaient que des manipulations galéniques fréquentes, instituées dans les laboratoires de travaux pratiques de la Faculté, pouvaient remplacer avantageusement certains stages purement nominaux et donner en outre à l'étudiant, sur les fabrications industrielles, des notions précises qu'il possède rarement à l'heure actuelle. Les uns et les autres défendaient une conception très raisonnable et il suffisait de faire de l'un ou de l'autre système, une application sérieuse.

Messieurs, rappelez-vous que vraisemblablement, pour ne mécontenter ni les uns, ni les autres, les arbitres officiels adoptèrent un plan d'études comportant un stage pré-scolaire d'une année qui ne donnait pas satisfaction aux esprits qui l'estimaient trop réduit, non plus qu'aux précurseurs du stage post-scolaire « stage de clientèle », qui, en outre, ne voyaient pas figurer parmi les études de scolarité, les manipulations galéniques qu'ils jugeaient absolument indispensables.

Je n'ai rappelé incidemment les faits précédents, que pour me permettre d'affirmer que cette question est de première importance; l'habileté manuelle de l'étudiant doit être perfectionnée en même temps que doivent lui être imposées, des études théoriques approfondies. Elle devra être quelque jour remise à l'étude. Quoi qu'il en soit, tous les bons esprits sont d'accord, pour admettre que le pharmacien doit avoir une culture scientifique étendue, pour mériter d'abord, posséder ensuite, l'autorité nécessaire pour bien remplir le rôle *social* élevé qui lui est dévolu.

L'exercice de la pharmacie pratique a été, on ne peut le nier, grandement influencé par le développement de l'Industrie pharmaceutique. Nos anciens n'auraient pu concevoir qu'on pût assembler ces deux mots, mais

plusieurs de mes estimés prédécesseurs, ont ici même, fait ressortir pleinement l'importance et la multiplicité des moyens utilisés maintenant, dans l'art de guérir : moyens physiques, chimiques, biologiques, microbiologiques; qu'ils servent au diagnostic ou au traitement, ils nécessitent des installations comprenant la mise au point et l'emploi de multiples appareils, dont l'ingéniosité et la complexité et en conséquence le prix, amènent la spécialisation fatale de ceux qui doivent les manier. En outre, la difficulté ou l'impossibilité de réaliser certaines formes pharmaceutiques, parfaitement et économiquement, dans l'officine du pharmacien et dans le temps toujours limité de la confection d'une ordonnance ont provoqué la préparation à l'avance d'un grand nombre de produits pharmaceutiques portant le nom de l'inventeur ou la marque de fabrique du préparateur. Vous m'objecterez qu'il règne parfois une certaine fantaisie dans l'idée qui a guidé tel confrère à soumettre à l'appréciation des médecins et trop souvent du public, des produits qu'il semble *a priori* facile à tout pharmacien de préparer. On ne saurait dans aucun domaine, éviter qu'il ne se produise des abus. Il faut considérer dans l'ensemble, cette industrie bien française, régie dorénavant par le décret du 13 juillet 1926, qui peut ainsi mettre légalement à la disposition du corps médical, une nouvelle classe de médicaments officinaux et qui, par leur originalité, leur qualité, ont forcé l'estime des médecins du monde entier. On a bien cherché à lutter contre le nombre qu'on peut juger excessif de ces produits sous cachet, mais on arriverait sans difficulté à montrer qu'un certain nombre de leurs plus résolus adversaires n'ont trouvé pour cela d'autre remède... que d'en créer d'autres.

Il serait vain de maugréer à ce sujet; la profession pharmaceutique est comme toute autre, en constante évolution, et il est bien difficile, sinon impossible, de fixer un terme à cette évolution.

Il est donc nécessaire que chacun s'adapte à une situation qu'il subit, bien davantage qu'il ne la modifie. Ce dont souffre surtout et actuellement le confrère praticien,

c'est du mal dont les élites de ce pays sont frappées depuis la fin de la glorieuse mais tragique épopée qui a duré pendant plus de quatre années. Nous traversons une période de transition pendant laquelle un grand nombre d'individus subissent les effets d'une révolution économique déconcertante. Ces conséquences souvent pénibles du formidable conflit ne s'atténueront que peu à peu; le déséquilibre manifeste qui existe en ce moment entre les ressources que procurent les professions libérales et les obligations qu'elles entraînent doit en tout cas disparaître, car même dans ce domaine, l'aphorisme de Platon doit s'appliquer inéluctablement: « les nombres gouvernent le monde. »

Toutefois ceux qui se proposent d'exercer une profession comme la nôtre, à l'origine de laquelle se trouvent des études scientifiques, doivent connaître qu'à côté de l'érudition nécessaire pour obtenir leur diplôme, ils devront posséder un heureux équilibre d'autres qualités importantes, s'ils veulent réussir convenablement. L'étudiant qui compte uniquement sur tel diplôme pour se préparer un avenir enviable se trompe grossièrement. Une idée très répandue dans le monde, consiste à prétendre qu'un esprit qui s'est manifestement classé dans l'élite intellectuelle de la société en conquérant un parchemin honorable devrait pouvoir acquérir, *ipso facto*, une situation matérielle convenable sinon brillante. C'est un fait, qu'il n'en est pas toujours ainsi. On peut le regretter, mais il faut constater que c'est la concurrence entre l'ensemble des qualités des individus qui, en fait, assure le classement de ceux-ci dans la voie qu'ils ont choisie. Aussi le confrère très instruit qui serait dépourvu des qualités d'ordre, de méthode, de conscience, de courtoisie, de dignité, ne saurait parcourir toutes les étapes qui mènent au succès.

La vie est un concours dont les épreuves très variées se succèdent chaque jour et n'assurent à ceux qui y participent, qu'une situation médiocre ou éphémère si tous leurs efforts ne sont pas tendus invariablement vers un idéal toujours plus élevé. Mais tout travail soutenu est

une semence qui assure une moisson féconde. J'ai devant mes yeux, d'ailleurs, parmi mes collègues de la Société de Pharmacie de Paris de multiples et frappants exemples, qui illustrent mon affirmation. Ce sont ces exemples que je propose comme modèles aux générations d'étudiants qui sont appelées à nous succéder.

Et au seuil de ce nouvel an, j'adresse à tous nos confrères le souhait bien sincère, que par l'effet de leur travail, d'une sage concurrence et d'une union toujours plus étroite de tous les groupements de la grande famille pharmaceutique, nous voyions se manifester pour tous, l'amélioration de leurs conditions d'existence.

Mes Chers Collègues, nous avons eu le regret au cours de cette année, de voir notre ancien Doyen, le Professeur Guignard, membre associé de la Société de Pharmacie atteint par la limite d'âge et abandonner sa chaire de professeur; nous avons cependant la satisfaction de savoir que par suite d'une heureuse collaboration entre l'amitié de son élève notre collègue, le Professeur Guérin, et la bienveillance ministérielle, notre vénéré Maître n'abandonnera pas la Faculté de Pharmacie mais y demeurera au titre de Directeur du Laboratoire des Hautes Etudes. Laissez-moi, mes Chers Collègues, lui adresser à cette occasion, l'hommage de nos félicitations émues, avec le souhait ardent qu'une longue et heureuse vieillesse lui permette de continuer dans le calme, les travaux patients qui ont fait de lui, depuis de nombreux lustres, le savant dont la notoriété rejaillit sur la Pharmacie française tout entière.

*Rapport de la Commission chargée de la vérification
des comptes de l'année 1927; par M. L.-G. TORAUDE,
rapporteur.*

La Commission de vérification des comptes, composée de MM. Cordier, Mascré et L.-G. Toraude, a pu constater aisément, grâce à la simplicité de la méthode adoptée par son trésorier, la situation financière de la Société.

Reprenant l'exposé des comptes dans les mêmes conditions que les années précédentes, l'exercice 1927 peut se résumer dans le tableau suivant :

A. Existant au 31 décembre 1926.....	16.461 60
B. Recettes.	
Quittances.....	4.150 »
Diplômes.....	100 »
Valeurs et intérêts.....	6.056 82
Recettes exceptionnelles :	
Don Balland.....	10.000 »
Membres de la Société pour la souscription Parmentier.....	520 »
Total.....	20.826 82
C. Dépenses.	
Jetons.....	1.500 »
Abonnements au <i>Journal de Pharmacie et de Chimie</i>	2.017 »
Médailles et prix.....	1.620 45
Appointements.....	625 »
Impressions.....	495 25
Cotisations à Sociétés diverses.....	42 50
Frais de Banque.....	163 »
Divers, convocations, timbres, etc.....	200 15
	6.663 35
Dépenses exceptionnelles :	
Société des Amis de la Faculté de Pharmacie de Paris.....	500 »
Souscriptions Parmentier (Société).....	500 »
Souscriptions Parmentier (Membres de la Société)....	520 »
Achats de valeurs.....	8.400 »
	9.870 83
	49.390 83
Total.....	26.054 18

Soit un excédent de dépenses de 5.227 fr. 36 qui, retranché de l'avoir en caisse au 31 décembre 1926, qui était de 16.461 fr. 60, donne un solde en caisse de 11.234 fr. 24.

D. Solde en Caisse.

Ce solde se trouve réparti de la façon suivante :

a) En dépôt au Comptoir d'Escompte.....	9.457 79
b) Chez le trésorier : 1° en espèces.....	1.084 45
2° en jetons (173 à 4 francs).....	692 »
Total.....	<u>11.234 24</u>

La Commission a constaté les différences suivantes avec les chiffres du budget de l'année 1926 :

1° *Recettes*. — La rentrée des cotisations a été légèrement plus faible que l'an dernier (20 francs). Pour le revenu des valeurs en portefeuille, le chiffre de 1927 accuse, sur celui de 1926, une plus value de 520 fr. 95.

Nous devons signaler tout particulièrement la générosité du frère de notre collègue décédé, le pharmacien principal de 1^{re} classe en retraite, Balland, qui a versé en sa mémoire, dans notre caisse, la somme de 10.000 francs dont les arrérages sont destinés à former le montant d'un prix biennal. La première attribution de ce prix aura lieu en 1929.

Nous devons noter encore une somme de 520 francs versée par les membres de la Société, en faveur de la souscription ouverte en mémoire de Parmentier, pour la réédification de la statue de ce grand ancêtre à Montdidier, sa ville natale.

2° *Dépenses*. — Le total des dépenses est plus élevé que celui de 1926, à la suite des achats de valeurs diverses.

L'augmentation des abonnements résulte de l'impression séparée du compte-rendu de la séance annuelle (260 francs) et de la Conférence de M. Fabre (527 francs), sommes qui viennent en supplément des dépenses habituelles du journal.

Continuant cette année ce qu'elle a fait l'an dernier, la Société a versé à la Société des Amis de la Faculté, la somme de 500 francs. (A ranger désormais dans les dépenses ordinaires à renouveler tous les ans.)

**Comparaison par catégories des dépenses de l'exercice 1927
par rapport au projet de budget.**

Recettes.

		Diffé.
Quittances prévues pour 4.000 francs ont donné.....	4.150 »	+ 150 »
Diplômes prévus pour 160 francs ont donné.....	100 »	— 60 »
Valeurs et intérêts prévus pour 5.500 francs ont donné.	6.056 82	+ 556 82

Dépenses.

Les jetons prévus pour 1.600 francs ont donné.....	1.500 »	— 100 »
Abonnements au <i>Journal de Pharmacie et de Chimie</i> prévus pour 1.500 francs ont donné.....	2.017 »	+ 517 »
Médailles et prix prévus pour 1.400 francs ont donné.	1.620 45	+ 220 45
Appointements prévus pour 700 francs ont donné....	625 »	— 75 »
Impressions prévues pour 400 francs ont donné.....	495 25	+ 95 25
Cotisations à Sociétés diverses prévues pour 21 francs ont donné.....	42 50	+ 21 50
Frais de banque prévus pour 150 francs ont donné..	163 »	+ 13 »
Divers, convocations, timbres prévus pour 150 francs ont donné.....	200 15	+ 50 15

Nos prévisions pour le budget de la nouvelle année
peuvent se répartir ainsi :

Recettes.

Quittances.....	4.000 »	
Diplômes.....	100 »	
Valeurs.....	6.750 »	
		10.850 »

Dépenses.

Jetons.....	1.500 »	
Abonnements au <i>Journal de Pharmacie et de Chimie</i> .	2.000 »	
Médailles et prix :		
1927. Dubail.....	300 »	
Landrin.....	900 »	
Vigier.....	500 »	
1928. Médailles et Monnaie.....	800 »	
	2.500 »	
Appointements.....	700 »	
Impressions.....	500 »	
Cotisations à Sociétés.....	50 »	
Frais de banque.....	200 »	
Société des Amis de la Faculté.....	500 »	
Divers.....	225 »	
		8.475 »
Différence en plus.....		2.675 »

Soit un excédent présumé de 2.675 francs.

L'état des finances de la Société est satisfaisant. Son capital social peut être évalué à la date du 31 décembre 1927, de la façon suivante :

Rente française :

3 p. 100 perpétuel.....	2.184 »
4 p. 100 (1918).....	200 »
4 p. 100 (1917).....	500 »
+ 125 fr. (coupon resté de fin 1926).	
(4.309 francs) : 5 p. 100 (1915-1916).....	660 »
5 p. 100 (1920) amortissable.....	400 »

Valeurs, auxquelles nous devons ajouter celles achetées en cours d'année :

(480 francs) : 6 p. 100 (1927).....	240 »
6 p. 100 (1927).....	(pour mémoire)

Il a été touché un coupon supplémentaire de 4 p. 100 1917, soit 125 fr. Les valeurs 6 p. 100 achetées dans le courant de 1927 n'ont rapporté cette année que la moitié pour l'une, soit : 240 francs et rien pour l'autre.

En 1928, elles rapporteront 1.080 francs supplémentaires, mais les 600 francs achetés en novembre avec le don Balland sont consacrés au prix Balland (à décerner tous les deux ans).

	1927	1926
43 obligations Grand Central.....	528 90	521 40
53 — Ovest 3 p. 100.....	651 90	
50 — Ovest 2,5 p. 100.....	512 50	1.249 60
90 — Russes 4 p. 100 (1894).....	(pour mém.)	

Revenu des valeurs (Comptoir d'Escompte) :

Rentes.....	4.309 »
Grand Central.....	528 90
Ovest.....	651 90
	512 50
Intérêts sur Compte-courant.....	54 52

Le montant du capital valeurs de 1927 comparé à celui de 1926 accuse une augmentation de 40.000 francs environ.

L'an dernier le vœu était émis par la Commission précédente d'augmenter la valeur ou le nombre des prix décernés par la Société afin d'inviter nos jeunes étudiants à y concourir, en stimulant ainsi leurs efforts de la façon la plus louable.

Nous ne pouvons que nous associer à ce vœu et le renouveler en insistant encore.

En terminant, la Commission prie la Société tout entière de bien vouloir offrir à M. Lesure, son dévoué trésorier, les félicitations qu'il mérite pour la persévérance et le dévouement avec lesquels il gère ses finances, autant que pour la courtoisie et l'inlassable bonne volonté de son accueil. *Signé* : TORAUDE, CORDIER, MASCRÉ.

PRIX DÉCERNÉS PAR LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE

I. — PRIX DE LA SOCIÉTÉ (*Extrait du règlement*).

Prix des Thèses. — La Société décerne à la fin de chaque année, s'il y a lieu, des prix aux auteurs des meilleures thèses soutenues devant la Faculté de Pharmacie de Paris, au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler.

Ces prix sont représentés par deux médailles d'or et deux d'argent attribuées : 1° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences chimiques ; 2° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences naturelles.

Dans aucun cas, ce nombre de médailles ne sera dépassé ; il pourra être moindre, ou les médailles d'or pourront être remplacées par des médailles d'argent, si la Société juge que les travaux soumis à son appréciation n'ont pas une valeur suffisante.

Nota. — Tout candidat au prix des thèses doit faire parvenir à la Société, avant la séance d'octobre (premier mercredi), dix exemplaires de son travail. Il choisit lui-même, en faisant cet envoi, la section dans laquelle il désire concourir.

II. — PRIX DE FONDATION.

Prix Dubail. — Prix triennal de 300 francs, destiné à récompenser le meilleur ouvrage imprimé ou manuscrit, ayant trait à la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1930.

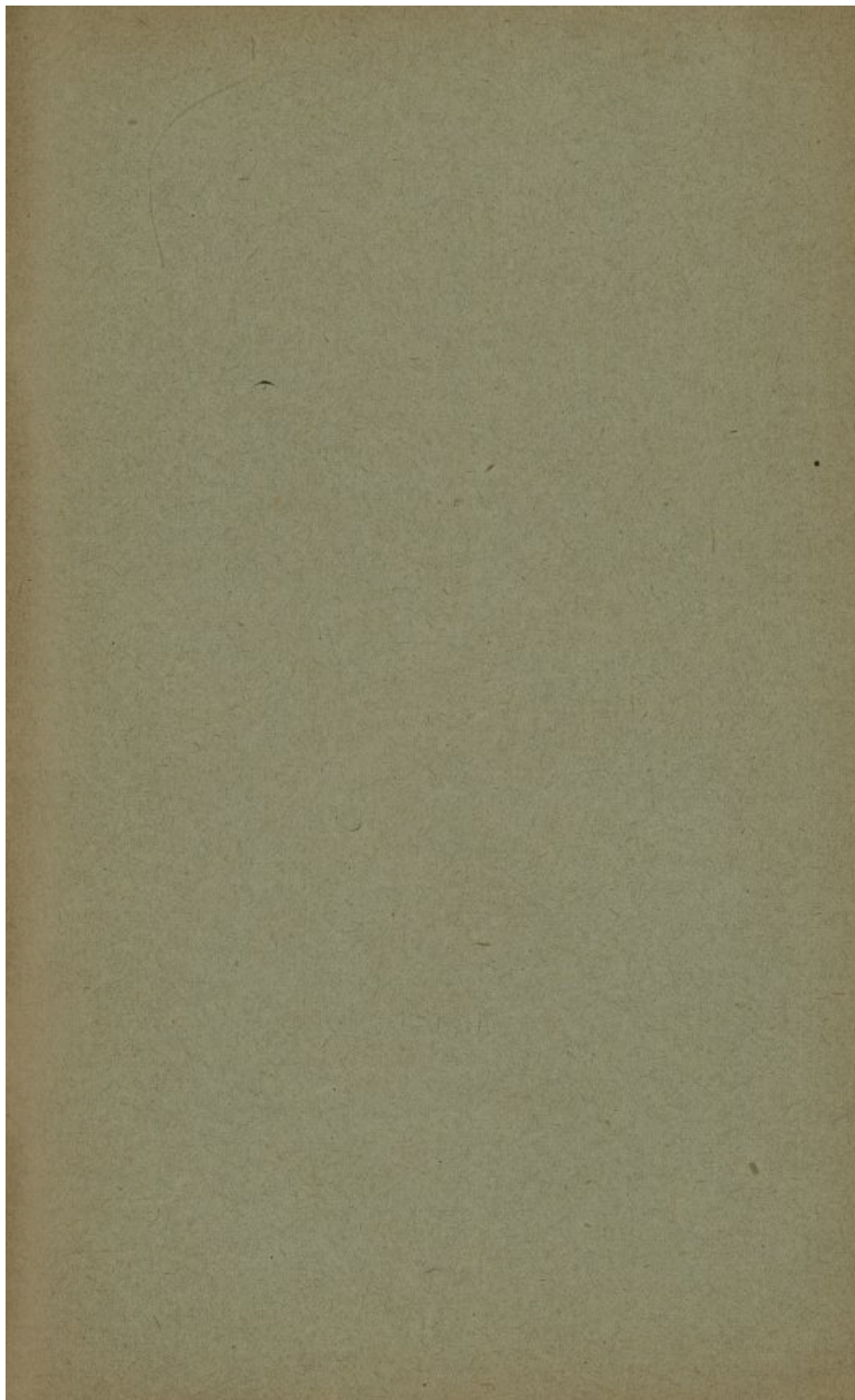
Prix Charles-Leroy. — Prix biennal de 500 francs. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années, ayant pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale, avec séparation et caractérisation des principes immédiats que renferme cette plante ou ce produit (Décision de la Société, séance du 6 juin 1906). Ce prix pourra être décerné en 1928.

Prix Landrin. — Prix triennal de 900 francs, « destiné à récompenser le pharmacien ou l'étudiant en pharmacie français qui aura présenté à la Société le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés des végétaux : acides, alcaloïdes, glucosides, etc. » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1930.

Prix Pierre-Vigier. — Prix annuel de 500 francs, créé par M^{me} veuve Pierre Vigier. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années sur la pharmacie pratique, et plus spécialement sur la composition ou l'essai des médicaments galéniques (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1928.

Prix Antoine et Félix Balland. — Ce prix biennal est constitué par les arrérages d'un capital de 10.000 francs. Il est destiné à récompenser le meilleur travail, ne fut-ce qu'une simple note scientifique, publié par un pharmacien aide-major ou par un pharmacien major de 2^e classe au cours des deux dernières années. Ce prix pourra être attribué pour la première fois en 1929.

Nota. — Les candidats au prix de fondation doivent faire parvenir leurs travaux à la Société avant la séance du mois d'octobre (premier mercredi) de l'année où ces prix sont décernés.





SOC. GÉN. D'IMPRIMERIE
ET D'ÉDITION
17, Rue Cassette 17